

# Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable

## Exercice 2023

---

Document établi selon le décret et l'arrêté ministériels du 02/05/07

### **Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluence**

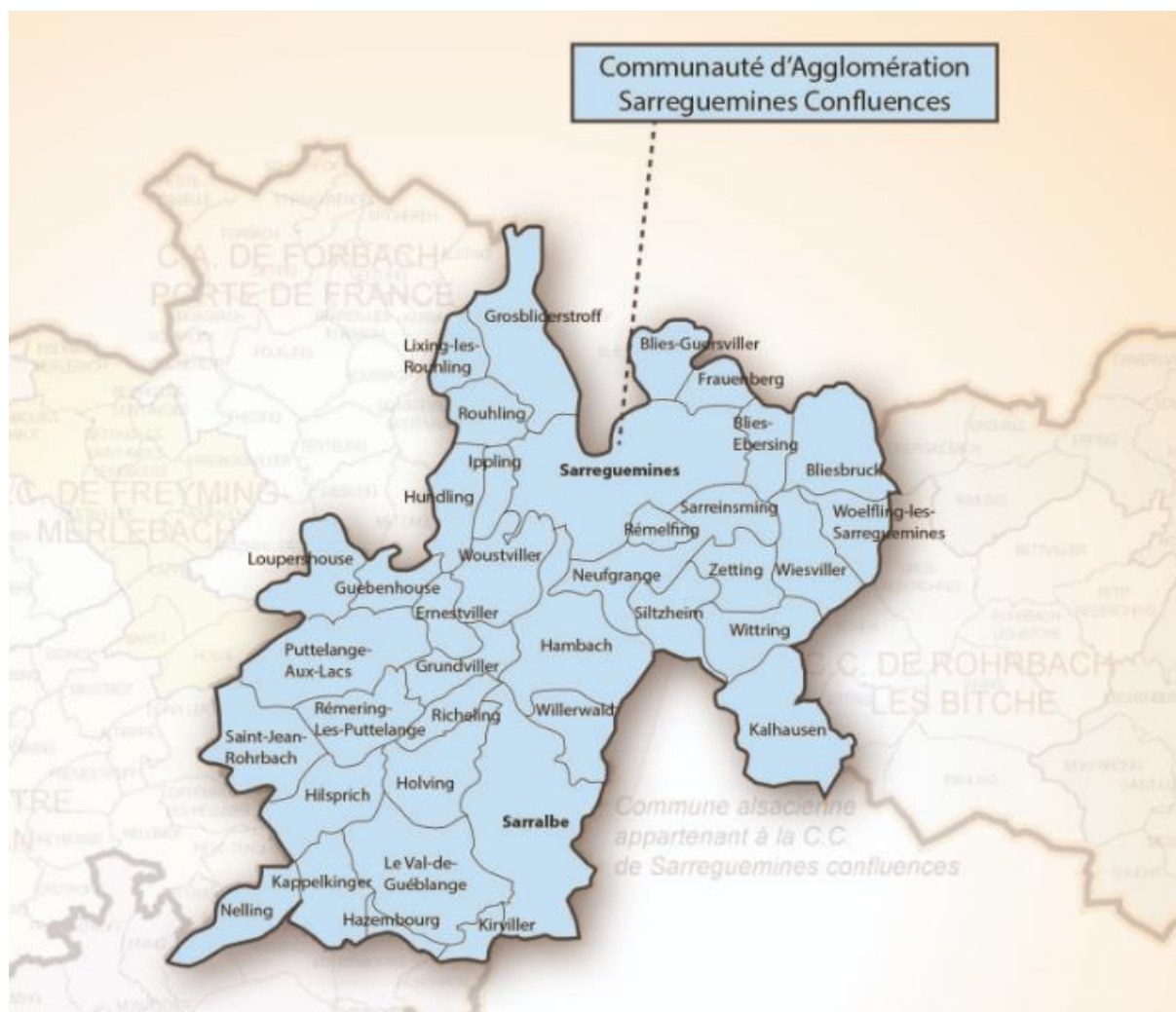


## SOMMAIRE

<b>Chapitre 1. SERVICE EAU POTABLE</b> .....	<b>3</b>
1.1. Territoire 1 : CASC – SIE DE LA BLIES.....	4
1.2. Territoire 2 : ROUHLING.....	5
1.2.1. Présentation générale du service.....	5
1.2.2. Indicateurs techniques.....	6
1.2.3. Indicateurs financiers.....	9
1.2.4. Les indicateurs de performance.....	10
1.3. Territoire 3 : GROSBLIEDERSTROFF.....	12
1.3.1. Présentation générale du service.....	12
1.3.2. Indicateurs techniques.....	13
1.3.3. Indicateurs financiers.....	16
1.3.4. Les indicateurs de performance.....	18
1.4. Territoire 4 : SIE DE SARREINSMING REMELFING.....	20
1.4.1. Présentation générale du service.....	20
1.4.2. Indicateurs techniques.....	21
1.4.3. Indicateurs financiers.....	24
1.4.4. Les indicateurs de performance.....	26
1.5. Territoire 5 : SARREGUEMINES.....	28
1.5.1. Présentation générale du service.....	28
1.5.2. Indicateurs techniques.....	30
1.5.3. Indicateurs financiers.....	35
1.5.4. Les indicateurs de performance.....	37
1.6. Territoire 6 : Syndicat Mixte des Eaux de la région de SARRALBE.....	39
1.6.1. Présentation générale du service.....	39
1.7. Fin de contrat des délégations de service public Eau Potable 31/12/2023.....	49
1.8. Le bilan énergétique du patrimoine.....	49
1.9. Le budget annexe eau potable.....	52
<b>ANNEXE 1 : Note d'information de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse</b> .....	<b>54</b>

## Chapitre 1. SERVICE EAU POTABLE

### Carte de la Communauté d'Agglomération de Sarreguemines Confluences



Les territoires d'eau potable correspondant aux contrats de Délégation du Service Public de l'eau potable sont les suivants :

**Territoire 1** : ex Syndicat des Eaux de La Blies : Blies-Ebersing, Blies-Guersviller, Frauenberg, une partie de Sarreguemines

**Territoire 2** : Rouhling

**Territoire 3** : Grosblierstroff (distribution)

**Territoire 4** : Sarreinsming et Rémelfing

**Territoire 5** : Sarreguemines, l'ancien territoire du SIE de la Blies et les anciennes régies intégrées au contrat de Sarreguemines : Bliesbruck, Lixing-lès-Rouhling, Wiesviller, Woelfling-lès-Sarreguemines, Zetting, Grosblierstroff (production).

**Territoire 6** : ex Syndicat mixte des Eaux de la région de Sarralbe : 21 communes

Le périmètre contractuel a été modifié au 01/01/2020 avec l'intégration des ex Syndicats de Zetting et de Grosblierstroff (syndicat de production), des communes de Bliesbruck et de Lixing lès Rouhling qui étaient précédemment en régie.

Une convention de fourniture d'eau potable à HUNDLING et IPPLING a été conclue entre la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France et la CASC, avec effet au 01/01/2024. L'eau fournie provient des ressources en eau du Syndicat des Eaux du Winborn.

✓ Fin des contrats de DSP au 31/12/2023

Jusqu'au 31 décembre 2023, le service d'eau potable est exploité en délégation de service public par VEOLIA à travers cinq contrats de délégation de service public : Sarreguemines et anciennement Blies et régies, SMERS Sarralbe, Rouhling, Grosbiederstroff et ex SE Sarreinsming-Remelfing.

Par délibération du 19 mai 2022, après avis favorable de la commission consultative des services publics locaux et du comité technique, le conseil communautaire a décidé :

- d'approuver le principe du recours à une Délégation de Service Public pour la gestion du service public de l'eau potable sur le territoire de la Communauté d'Agglomération ;
- de lancer la procédure de passation pour un **seul contrat de délégation de service public** sur l'ensemble de son périmètre pour une durée de **douze ans à compter du 1er janvier 2024**.

La procédure a été lancée le 6 juillet 2022 par un avis d'appel public à la concurrence.

Après examen des offres et négociation des candidats, le Conseil Communautaire a décidé de retenir la société SAUR pour le nouveau contrat à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour une durée de 12 ans.

✓ Tarification à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

- Tarif de base de la part délégataire :  
Part fixe : 50€ HT (compteur DN15mm)  
Partie proportionnelle sur l'ensemble des territoires :  
Consommation annuelle de 0 à 120m<sup>3</sup> : 0,5755 €HT/m<sup>3</sup>.  
Consommation annuelle au-delà de 120 m<sup>3</sup> : 0,7500 €HT/m<sup>3</sup>.  
Ces montants sont indexés 2 fois par an au 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> juillet.

- Délibération CASC du 07/12/2023 sur les tarifs eau potable à partir du 01/01/2024 :

- mise en place d'une part fixe annuelle : 15,00 € HT
- part proportionnelle :
  - \* consommation annuelle de 0 à 120m<sup>3</sup> : 0,690 €HT/m<sup>3</sup>
  - \* consommation annuelle au-delà de 120m<sup>3</sup> : 0,870 €/HT/m<sup>3</sup>avec application d'un lissage du tarif sur 5 ans pour atteindre les prix d'objectifs ci-dessus sur l'ensemble du territoire communautaire.

Présentation du Rapport annuel :

Conformément aux dispositions de l'article L 2224-5 du CGCT, le Président de la Communauté d'Agglomération est tenu de présenter à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et sur la qualité du Service Public de l'eau potable.

Ce rapport permet de connaître :

- ▶ La nature et l'importance du service rendu ;
- ▶ La qualité et la performance du service rendu

## 1.1. Territoire 1 : CASC – SIE DE LA BLIES

sans objet. Intégration de l'ex Syndicat des Eaux de la Blies dans le contrat de Sarreguemines à compter du 01/01/2021.

## 1.2. Territoire 2 : ROUHLING

### 1.2.1. Présentation générale du service

#### ▪ **Périmètre et nature du service assuré**

Territoire 2 : Rouhling

Le service d'eau potable est géré au niveau intercommunal et assure les compétences suivantes :

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Traitement           | <input checked="" type="checkbox"/> Stockage     |
| <input checked="" type="checkbox"/> Transport | <input checked="" type="checkbox"/> Distribution |

Le service public d'eau potable dessert 1 022 abonnés soit environ 2 048 habitants.

#### ▪ **Mode de gestion du service**

Le service est exploité en Délégation de Service Public par la société VEOLIA par contrat du 1er janvier 2007 a pris fin le 31/12/2023.

Les principales missions sont les suivantes :

- ✓ Entretien et exploitation des ouvrages de distribution d'eau potable
- ✓ Suivi de la qualité de l'eau distribuée
- ✓ Renouvellement des équipements électromécaniques, des branchements et des compteurs
- ✓ Relevé des compteurs
- ✓ Gestion des abonnés, établissement et recouvrement des factures

#### ▪ **L'assiette du service**

<i>Extrapolation sur 365 jours</i>	2022	2023	Evolution (%)
<b>Nombre de clients</b>	1 008	1 022	1,4%
<b>Volumes facturés (hors vente en gros)</b>	84 525	80 196	-5,1%
<b>Volume moyen facturé (m3/client)</b>	83,85	78,47	-6,4%

Sur l'année 2023, la consommation d'eau potable est en légère baisse alors que le nombre de clients augmente très légèrement.

#### ▪ **Les ressources en eau**

Achat d'eau au Syndicat de Production d'Eau Potable de GROSBLIEDERSTROFF repris par la CASC au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

	2022	2023	Evolution (%)
<b>Forages de Grosbliederstroff</b>	99 146	95 396	-3,8%

#### ▪ **Le réseau de distribution**

##### **Les réservoirs**

Le réseau d'eau potable comprend 1 réservoir qui assure l'approvisionnement de la collectivité. Sa capacité est de 450 m<sup>3</sup> :

Nom	Capacité (en m <sup>3</sup> )
Réservoir sur tour	450
<b>Total</b>	<b>450</b>

## Le réseau et les branchements

	2022	2023	Evolution (%)
Longueur du réseau, hors branchements (km)	11,69	11,64	-0,4%
Nombre de branchements (y compris hors service)	500	500	0%

### 1.2.2. Indicateurs techniques

#### ▪ **Volumes mis en distribution**

(sur l'année civile)

	2022	2022	Evolution (%)
Volumes produits	-		-
Volumes importés	99 146	95 396	-3,8%
Volumes exportés	-		-
<b>Total volumes mis en distribution</b>	<b>99 146</b>	<b>95 396</b>	<b>-3,8%</b>

#### ▪ **Volumes consommés et rendement**

(sur la période de relevé des compteurs, pondérée sur 365 jours)

Le rendement du réseau diminue de 1,3% en 2023 avec 86,2% de rendement.

(365j)	2022	2023	Evolution (%)
Volumes mis en distribution	99 146	95 396	-3,8%
Volumes comptabilisés (=V facturés + dégrèvements)	84 525	80 196	-5,1%
Volumes consommés autorisés (=V comptabilisés + Veau de service + V consommés sans comptage)	86 525	82 196	-5,0%
Indice linéaire de consommation (m3/jour/km)	20,28	19,35	-4,6%
Indice linéaire de volume non compté (m3/jour/km)	3,43	3,58	4,4%
Indice linéaire de perte (m3/jour/km)	2,96	3,11	5,1%
Rendement Grenelle (= $V_{\text{consommés autorisés}} + V_{\text{vendu en gros}} / [V_{\text{produit}} + V_{\text{importé}}]$ )	<b>87,3%</b>	<b>86,2%</b>	-1,3%
Rendement Grenelle - seuil minimal admissible	69,06%	68,87%	-0,3%
Volumes pertes	12 621	13 200	4,6%

→ Synthèse des flux de volumes



▪ **La qualité de l'eau**

L'eau consommée doit être « propre à la consommation » : article L 19 du Code de la Santé Publique. Afin de satisfaire à cette obligation, l'eau fait l'objet d'une surveillance constante de la part de l'Agence Régionale de Santé (ARS)

Le programme analytique officiel confié aux ARS a été réalisé selon les critères définis par l'annexe 13-2 du code de la santé publique.

En 2023, 289 prélèvements ont été analysés dans le cadre du contrôle sanitaire et de l'autocontrôle de la collectivité.

Analyses	Nombre de résultats d'analyses réalisés par l'ARS	Nombre de résultats d'analyses réalisés par le délégataire
Distribution	107	182
<b>Total</b>	<b>107</b>	<b>182</b>

Les taux de conformité des analyses du contrôle sanitaire sont les suivants :

ANALYSES	Microbiologiques	Physico chimiques
Nombre de prélèvements ARS	5	2
Nombre de prélèvements non conformes	0	0
<b>Taux de conformité</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

L'eau distribuée en 2023 présente 100% de conformité au niveau des paramètres bactériologiques, ainsi que physico-chimiques.

- **L'exploitation et l'entretien des ouvrages**

### Recherche de fuites et interventions sur le réseau de distribution

Nature intervention	2022	2023	Evolution (%)
Réparation sur le réseau de distribution	18	8	-55,6%
<i>dont sur branchement</i>	4	4	0,0%
<i>dont sur canalisation</i>	0	0	0,0%
<i>dont sur équipement</i>	0	0	0,0%
<i>dont sur compteur</i>	14	4	-71,4%

### Nettoyage des réservoirs

Le nettoyage intérieur et extérieur des installations a été fait.

- **Les opérations de renouvellement**

### Renouvellement des équipements électromécaniques

branchements renouvelés en 2023 : sans objet

### Renouvellement de compteurs

Renouvellement des compteurs	2022	2023	Evolution (%)
Nombre de compteurs renouvelés ou remplacés	52	8	-84,6%

### Renouvellement des canalisations

Renouvellement des canalisations	2022	2023	Evolution (%)
Longueur de canalisations renouvelées par la Collectivité(m)	0	0	-

Aucune opération de renouvellement n'a eu lieu en 2023.

- **Les investissements**

### Les opérations réalisées

sans objet

### Les projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service aux usagers et les performances environnementales du service

Travaux à prévoir à court ou moyen terme :

- Etude pour la sécurisation de l'alimentation en eau de la commune. Le problème sur le forage d'Alsting du début d'année 2020 nous a rappelé la nécessité de cette étude.



### 1.2.3. Indicateurs financiers

#### ▪ Les tarifs

	Tarif au 1 <sup>er</sup> janvier 2023	Tarif au 1 <sup>er</sup> janvier 2024
<b>Part Collectivité</b>		
Part fixe (€ HT/an)		15,00 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )	0,1500 €	0,7090 €
<b>Part Délégitaire</b>		
Frais d'accès		
Part fixe (€ HT/an)	63,76 €	48,67 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )	1,1732 €	0,5602 €
<b>Taxes et redevances</b>		
TVA	5,5 %	5,5 %
Redevance prélèvement (€/m <sup>3</sup> )	0,0901 €	0,1094 €
Redevance pollution (€/m <sup>3</sup> )	0,3500 €	0,3500 €

#### ▪ La facture d'eau 120 m<sup>3</sup>

	au 01/01/2023		au 01/01/2024		Evolution %
	PU	MONTANT	PU	MONTANT	
<b>Distribution eau</b>		<b>222,54 €</b>		<b>215,97 €</b>	<b>-2,95%</b>
<b>Terme fixe annuel</b>		<b>63,76 €</b>		<b>63,67 €</b>	<b>-0,14%</b>
Abonnement - Part Délégitaire	63,76 €	63,76 €	48,67 €	48,67 €	
Abonnement - Part CASC			15,00 €	15,00 €	
<b>Consommation</b>		<b>158,78 €</b>		<b>152,30 €</b>	<b>-4,08%</b>
Part Délégitaire	1,1732 €	140,78 €	0,5602 €	67,22 €	
Part CASC	0,1500 €	18,00 €	0,7090 €	85,08 €	
<b>Organismes publics</b>		<b>52,81 €</b>		<b>55,13 €</b>	<b>4,39%</b>
Redevance de prélèvement	0,0901 €	10,81 €	0,1094 €	13,13 €	
Redevance de pollution	0,3500 €	42,00 €	0,3500 €	42,00 €	
<b>Total HT</b>		<b>275,35 €</b>		<b>271,10 €</b>	<b>-1,54 €</b>
TVA à 5,50%		15,14 €		14,91 €	
<b>Total Eau potable TTC</b>		<b>290,49 €</b>		<b>286,01 €</b>	<b>-1,54%</b>
<b>Prix TTC au m<sup>3</sup> (pour 120 m<sup>3</sup>)</b>		<b>2,42 €</b>		<b>2,38 €</b>	<b>-1,65%</b>

Le montant de la facture d'eau potable (120 m<sup>3</sup>) s'élève à 286,01 € TTC au 1<sup>er</sup> janvier 2024, soit une baisse annuelle de 1,54%.

Les différentes composantes de la facture 120 m<sup>3</sup> sont les suivantes :

	2022		2023		Evolution (%)
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	
CASC	18,00 €	6%	100,08 €	35%	456,0%
Délégitaire	204,54 €	71%	115,89 €	41%	-43,34%
Taxes et redevances	67,95 €	23%	70,04 €	24%	3,08%
<b>TOTAL</b>	<b>290,49 €</b>	<b>100%</b>	<b>286,01 €</b>	<b>100%</b>	<b>-1,54%</b>
<b>Prix TTC au m<sup>3</sup> (pour 120 m<sup>3</sup>)</b>	<b>2,42 €/m<sup>3</sup></b>		<b>2,38 €/m<sup>3</sup></b>		<b>-1,65%</b>

**1.2.4. Les indicateurs de performance**

Indicateur	Définition	Valeur 2022	Valeur 2023	Evolution N / N-1	Evaluation et commentaires
<b>D101.0 : Estimation du nombre d'habitants desservis</b>	<i>Nombre de personnes desservies par le service, y compris les résidents saisonniers</i>	2 057	2 048		
<b>D102.0 : Prix TTC du service au m<sup>3</sup> pour 120 m<sup>3</sup></b>	<i>Prix du service de l'eau potable toutes taxes comprises pour 120 m<sup>3</sup></i>	2,42 €	2,38 €	-1,6%	
<b>D 151.0 : Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés, défini par le service</b>	<i>Temps d'attente maximum auquel s'est engagé le délégataire pour la fourniture de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel</i>	1	1	-	
<b>P101.1 Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées</b> réalisées au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la <b>microbiologie</b>	<i>Nombre de prélèvements conformes / nombre de prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques effectués dans l'année</i>	100,0%	100,0%	0,0%	
<b>P102.1 : Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées</b> réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les <b>paramètres physico-chimiques</b> .	<i>Nombre de prélèvements / nombre de prélèvements aux fins d'analyses physico-chimiques effectués dans l'année</i>	50,0%	100,0%	50,0%	
<b>P103.2 : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable</b>	Indice de 0 à 100 attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau. De 0 à 60 les informations visées sont relatives à la connaissance du réseau (inventaire), de 70 à 100 elles sont relatives à la gestion du réseau	80	80	0,0%	
<b>P104.3 : Rendement du réseau de distribution</b>	Ratio entre le volume consommé autorisé augmenté des volumes venus en gros à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part le volume produit augmenté des volumes achetés en gros à d'autres services publics d'eau potable	87,3%	86,2%	-1,3%	
<b>P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés</b>	Ratio entre le volume non compté, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé, et le linéaire de réseau de desserte	3,43	3,58	4,4%	

Indicateur	Definition	Valeur 2022	Valeur 2023	Evolution N / N-1	Evaluation et commentaires
<b>P106.3 Indice linéaire des pertes en réseau</b>	Ratio entre le volume de pertes, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé, et le linéaire de réseau de desserte	2,96	3,11	5,1%	
<b>P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable</b>	Quotient du linéaire moyen du réseau de desserte renouvelé sur les 5 dernières années par la longueur du réseau de desserte	0	0	-	
<b>P108.3 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau</b>	Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée	Non évalué	Non évalué	-	
<b>P109.0 Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité</b>	Abandons de créance annuels et montant versés à un fond de solidarité divisé par le volume facturé	839	140	-83,3%	
<b>P151.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées</b>	Nombre de coupures liées au fonctionnement du réseau public, dont les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance, par milliers d'abonnés. Une coupure d'eau est une interruption totale de la fourniture de l'eau à un ou plusieurs abonné(s)	2,97	0,00		
<b>P152.1 Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés</b>	Pourcentage du nombre d'ouvertures de branchements réalisées dans le délai auquel s'est engagé le service clientèle	100,0%	100,0%	-	
<b>P.153.2 Durée d'extinction de la dette de la collectivité</b>	Durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service d'eau potable si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service	-			
<b>P154.0 Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente</b>	Taux d'impayés au 31/12 de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N+1	1,46%	1,78%	21,9%	
<b>P155.1 Taux de réclamations u/1000 abonnés</b>	Nombre de réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'eau, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix, rapporté au nombre d'abonnés	0,99	0,0		

## 1.3. Territoire 3 : GROSBLIEDERSTROFF

### 1.3.1. Présentation générale du service

#### ▪ **Périmètre et nature du service assuré**

Territoire 3 : Grosbliederstroff (distribution)

Le service d'eau potable est géré au niveau intercommunal et assure les compétences suivantes :

- |                                     |  |
|-------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Traitement | <input checked="" type="checkbox"/> Stockage     |
| <input type="checkbox"/> Transport  | <input checked="" type="checkbox"/> Distribution |

Le service public d'eau potable dessert 1 635 abonnés soit environ 3 371 habitants.

#### ▪ **Mode de gestion du service**

Le service est exploité en Délégation de Service Public par la société VEOLIA par contrat du 1er mars 2012 a pris fin le 31/12/2023.

Les principales missions sont les suivantes :

- ✓ Entretien et exploitation des ouvrages de distribution d'eau potable
- ✓ Suivi de la qualité de l'eau distribuée
- ✓ Renouvellement des équipements électromécaniques, des branchements et des compteurs
- ✓ Relevé des compteurs
- ✓ Gestion des abonnés, établissement et recouvrement des factures

#### ▪ **L'assiette du service**

<i>Extrapolation sur 365 jours</i>	2022	2023	Evolution (%)
<b>Nombre de clients</b>	1 672	1 635	-2,2%
<b>Volumes facturés (hors vente en gros)</b>	196 909	189 889	-3,6%
<b>Volume moyen facturé (m3/client)</b>	117,8	116,1	-1,4%

Sur l'année 2023, la consommation d'eau potable est en légère baisse de même que le nombre de clients.

#### ▪ **Les ressources en eau**

Achat d'eau au Syndicat de Production d'Eau Potable de GROSBLIEDERSTROFF repris par la CASC le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

	2022	2023	Evolution (%)
<b>Sources de Grosbliederstroff</b>	239 247	214 043	-10,5%

#### ▪ **Le réseau de distribution**

##### **Les réservoirs**

Le réseau d'eau potable comprend 2 réservoirs qui assurent l'approvisionnement de la commune. Leur capacité cumulée est de 1 000 m<sup>3</sup> :

Nom	Capacité (en m <sup>3</sup> )
Réservoir Côte des Vignobles R600	600
Réservoir RG1 – Notre Dame	400
<b>Total</b>	<b>1 000</b>

## Le réseau et les branchements

	2022	2023	Evolution (%)
Longueur du réseau, hors branchements (km)	33,2	33,2	0%
Nombre de branchements (y compris hors service)	1 393	1 399	0,4%

### 1.3.2. Indicateurs techniques

#### ▪ *Volumes mis en distribution*

(sur l'année civile)

	2022	2023	Evolution (%)
<b>Volumes prélevés</b>			-
Volumes importés	239 247	214 043	-10,5%
Volumes exportés			-
<b>Total volumes mis en distribution</b>	<b>239 247</b>	<b>214 043</b>	<b>-10,5%</b>

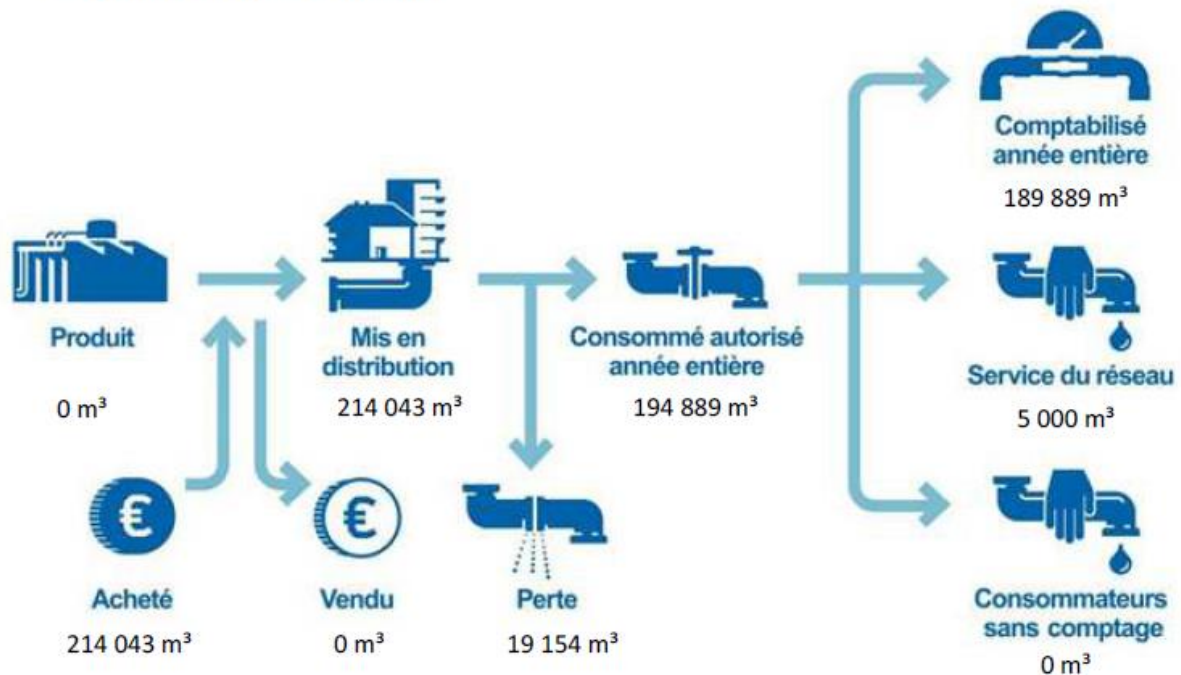
#### ▪ *Volumes consommés et rendement*

(sur la période de relevé des compteurs, pondérée sur 365 jours)

Le rendement du réseau augmente en 2023 avec 91,1% de rendement.

(365j)	2022	2023	Evolution (%)
<b>Volumes mis en distribution</b>	239 247	214 043	-10,5%
<b>Volumes comptabilisés</b> (=V facturés + dégrèvements)	196 909	189 889	-3,6%
<b>Volumes consommés autorisés</b> (=V comptabilisés + Veau de service + V consommés sans comptage)	201 909	194 889	-3,5%
<b>Indice linéaire de consommation (m3/jour/km)</b>	16,66	16,08	-3,5%
<b>Indice linéaire de volume non compté (m3/jour/km)</b>	3,49	1,99	-43,0%
<b>Indice linéaire de perte (m3/jour/km)</b>	3,08	1,58	-48,7%
<b>Rendement Grenelle</b> (= [Vconsommés autorisés + Vvendu en gros] / [Vproduit + Vimporté])	<b>84,4%</b>	<b>91,1%</b>	7,9%
<i>Rendement Grenelle - seuil minimal admissible</i>	<b>68,33%</b>	<b>68,22%</b>	-0,2%
<b>Volumes pertes</b>	37 338	19 154	-48,7%

## → Synthèse des flux de volumes



- **La qualité de l'eau**

L'eau consommée doit être « propre à la consommation » : article L 19 du Code de la Santé Publique. Afin de satisfaire à cette obligation, l'eau fait l'objet d'une surveillance constante de la part de l'Agence Régionale de Santé (ARS)

Le programme analytique officiel confié aux ARS a été réalisé selon les critères définis par l'annexe 13-2 du code de la santé publique.

En 2023, 383 prélèvements ont été analysés dans le cadre du contrôle sanitaire et de l'autocontrôle de la collectivité.

Analyses	Nombre de résultats d'analyses réalisés par l'ARS 2023	Nombre de résultats d'analyses réalisés par le délégataire 2023
Distribution	184	199
<b>Total</b>	<b>184</b>	<b>199</b>

Les taux de conformité des analyses du contrôle sanitaire sont les suivants :

ANALYSES	Microbiologiques	Physico chimiques
Nombre de prélèvements ARS	9	2
Nombre de prélèvements non conformes	0	0
<b>Taux de conformité</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

L'eau distribuée en 2023 présente 100% de conformité aussi bien au niveau des paramètres bactériologiques qu'au niveau des paramètres physicochimiques.

- **L'exploitation et l'entretien des ouvrages**

### Recherche de fuites et interventions sur le réseau de distribution

Nature intervention	2022	2023	Evolution (%)
Réparation sur le réseau de distribution	13	14	7,7%
<i>dont sur branchement</i>	5	2	-60,0%
<i>dont sur canalisation</i>	0	0	0,0%
<i>dont sur compteur</i>	8	12	50,0%

### Nettoyage des réservoirs

Le nettoyage intérieur et extérieur des installations a été fait.

#### ▪ Les opérations de renouvellement

### Renouvellement des équipements électromécaniques

Installations			Renouvellement / Rénovation
Réservoir Notre Dame RG1	File Eau	moteur vanne électrique	rénovation
		vanne	rénovation
	Bâtiment	porte	renouvellement
		clôture	renouvellement
Surpresseur Lotissement Boehlingen	File Eau	ballon Hydrofort	renouvellement
		pompe surpression 1	renouvellement
		pompe surpression 2	renouvellement
		pompe surpression 3	renouvellement
	Contrôle commande	armoiture électrique BT	renouvellement

### Renouvellement de compteurs

Renouvellement des compteurs	2022	2023	Evolution (%)
Nombre de compteurs renouvelés ou remplacés	106	14	-86,8%

### Renouvellement des canalisations

Renouvellement des canalisations	2022	2023	Evolution (%)
Longueur de canalisations renouvelées par la Collectivité(m)	0	0	-

Aucune opération de renouvellement n'a eu lieu en 2023.

### Renouvellement de branchements

7 branchements ont été renouvelés en 2023.

- **Les investissements**

### Les opérations réalisées

sans objet

**Les projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service aux usagers et les performances environnementales du service**

sans objet

### 1.3.3. Indicateurs financiers

- **Les tarifs**

	Tarif au 1 <sup>er</sup> janvier 2023	Tarif 1 <sup>er</sup> janvier 2024
<b>Part Collectivité</b>		
Part fixe € HT/an		15,00 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )	0,1048 €	0,222 €
<b>Part Déléataire</b>		
Frais d'accès		
Part fixe (€ HT/an)	34,74 €	48,67 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )	1,0027 €	0,5602 €
<b>Taxes et redevances</b>		
TVA	5,5%	5,5%
Redevance prélèvement (€/m <sup>3</sup> )	0,1393 €	0,1348 €
Redevance pollution (€/m <sup>3</sup> )	0,3500 €	0,3500 €

- **La facture d'eau 120 m<sup>3</sup>**

	au 01/01/2023		au 01/01/2024		Evolution %
	PU	MONTANT	PU	MONTANT	
<b>Distribution eau</b>		<b>167,64 €</b>		<b>157,53 €</b>	<b>-6,03%</b>
<b>Terme fixe annuel</b>		<b>34,74 €</b>		<b>63,67 €</b>	<b>83,27%</b>
Abonnement – Part Déléataire	34,74 €	34,74 €	48,67 €	48,67 €	
Abonnement – Part CASC			15,00 €	15,00 €	
<b>Consommation</b>		<b>132,90 €</b>		<b>93,86 €</b>	<b>-29,37%</b>
Part du Déléataire	1,0027 €	120,32 €	0,5602 €	67,22 €	
Part CASC	0,1048 €	12,58 €	0,2220 €	26,64 €	
<b>Organismes publics</b>		<b>58,72 €</b>		<b>58,18 €</b>	<b>-0,92%</b>
Redevance de prélèvement	0,1393 €	16,72 €	0,1348 €	16,18 €	
Redevance de pollution	0,3500 €	42,00 €	0,3500 €	42,00 €	
<b>Total HT</b>		<b>226,36 €</b>		<b>215,71 €</b>	<b>-4,71 %</b>
TVA à 5,50%		12,45 €		11,86 €	
<b>Total Eau potable TTC</b>		<b>238,81 €</b>		<b>227,57 €</b>	<b>-4,71 %</b>
<b>Prix TTC au m<sup>3</sup> (pour 120 m<sup>3</sup>)</b>		<b>1,99 €</b>		<b>1,90 €</b>	<b>-4,52 %</b>

Le montant de la facture d'eau potable (120 m<sup>3</sup>) s'élève à 227,57 € TTC au 1<sup>er</sup> janvier 2024, soit une baisse annuelle de 4,71%.



Les différentes composantes de la facture 120 m<sup>3</sup> sont les suivantes :

	au 01/01/2023		au 01/01/2024		Evolution (%)
CASC	12,58 €	5,27%	41,64 €	18%	231,0%
Déléataire	155,06 €	64,93%	115,89 €	51%	-25,26%
Taxes et redevances	71,17 €	29,8%	70,04 €	31%	-1,59%
<b>TOTAL</b>	<b>238,81 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>227,57 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>-4,71%</b>
<b>Prix TTC au m3 (pour 120 m3)</b>	<b>1,99 €/m<sup>3</sup></b>		<b>1,90 €/m<sup>3</sup></b>		<b>-4,52 %</b>

### 1.3.4. Les indicateurs de performance

Indicateur	Definition	Valeur 2022	Valeur 2023	Evolution N / N-1	Evaluation et commentaires
<b>D101.0 : Estimation du nombre d'habitants desservis</b>	<i>Nombre de personnes desservies par le service, y compris les résidents saisonniers</i>	3 349	3 371		
<b>D102.0 : Prix TTC du service au m<sup>3</sup> pour 120 m<sup>3</sup></b>	<i>Prix du service de l'eau potable toutes taxes comprises pour 120 m<sup>3</sup></i>	1,99	1,90 €	-4,5%	
<b>D 151.0 : Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés, défini par le service</b>	<i>Temps d'attente maximum auquel s'est engagé le délégataire pour la fourniture de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel</i>	1j	1j	-	
<b>P101.1 Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées</b> réalisées au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la <b>microbiologie</b>	<i>Nombre de prélèvements conformes / nombre de prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques effectués dans l'année</i>	100,0%	100,0%	0,00%	
<b>P102.1 : Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées</b> réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les <b>paramètres physico-chimiques</b> .	<i>Nombre de prélèvements / nombre de prélèvements aux fins d'analyses physico-chimiques effectués dans l'année</i>	100,0%	100,0%	0,00%	
<b>P103.2 : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable</b>	Indice de 0 à 100 attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau. De 0 à 60 les informations visées sont relatives à la connaissance du réseau (inventaire), de 70 à 100 elles sont relatives à la gestion du réseau	80	85		
<b>P104.3 : Rendement du réseau de distribution</b>	Ratio entre le volume consommé autorisé augmenté des volumes venus en gros à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part le volume produit augmenté des volumes achetés en gros à d'autres services publics d'eau potable	84,4%	91,1%	7,9%	
<b>P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés</b>	Ratio entre le volume non compté, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé, et le linéaire de réseau de desserte	3,49	1,99	-43,0%	

Indicateur	Definition	Valeur 2022	Valeur 2023	Evolution N / N-1	Evaluation et commentaires
<b>P106.3 Indice linéaire des pertes en réseau</b>	Ratio entre le volume de pertes, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé, et le linéaire de réseau de desserte	3,08	1,58	-48,7%	
<b>P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable</b>	Quotient du linéaire moyen du réseau de desserte renouvelé sur les 5 dernières années par la longueur du réseau de desserte	0	0	-	
<b>P108.3 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau</b>	Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée	Non évalué	Non évalué	-	
<b>P109.0 montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité</b>	Abandons de créance annuels et montant versés à un fond de solidarité divisé par le volume facturé	54	0	-100,0%	
<b>P151.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées</b>	Nombre de coupures liées au fonctionnement du réseau public, dont les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance, par milliers d'abonnés. Une coupure d'eau est une interruption totale de la fourniture de l'eau à un ou plusieurs abonné(s)	0,00	0,61		
<b>P152.1 Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés</b>	Pourcentage du nombre d'ouvertures de branchements réalisées dans le délai auquel s'est engagé le service clientèle	100,0%	100,0%	-	
<b>P.153.2 Durée d'extinction de la dette de la collectivité</b>	Durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service d'eau potable si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service	-		-	
<b>P154.0 Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente</b>	Taux d'impayés au 31/12 de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N+1	0,82%	0,62%	-24,4%	
<b>P155.1 Taux de réclamations</b>	Nombre de réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'eau, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix, rapporté au nombre d'abonnés	0,60	0,00	-100,0%	

## 1.4. Territoire 4 : SIE DE SARREINSMING REMELFING

### 1.4.1. Présentation générale du service

#### ▪ **Périmètre et nature du service assuré**

Territoire 4 : Sarreinsming et Rémelfing

Le service d'eau potable est géré au niveau intercommunal et assure les compétences suivantes :

- |  |  |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Traitement | <input checked="" type="checkbox"/> Stockage     |
| <input checked="" type="checkbox"/> Transport  | <input checked="" type="checkbox"/> Distribution |

Le service public d'eau potable dessert 1 212 abonnés soit environ 2 683 habitants.

#### ▪ **Mode de gestion du service**

Le service est exploité en Délégation de Service Public par la société VEOLIA par contrat du 29 juin 2010 a pris fin le 31/12/2023.

Les principales missions sont les suivantes :

- ✓ Entretien et exploitation des ouvrages de production et de distribution d'eau potable
- ✓ Suivi de la qualité de l'eau distribuée
- ✓ Renouvellement des équipements électromécaniques, des branchements et des compteurs
- ✓ Relevé des compteurs
- ✓ Gestion des abonnés, établissement et recouvrement des factures

#### ▪ **L'assiette du service**

<i>Extrapolation sur 365 jours</i>	2022	2023	Evolution (%)
<b>Nombre de clients</b>	1 198	1 212	1,2%
dont nombre de clients domestiques et assimilés	1 195	1 209	1,2%
<b>Volumes facturés (hors vente en gros)</b>	99 887	106 653	6,8%
<b>Volume moyen facturé (m3/client)</b>	84	88	4,8%

Sur l'année 2023, la consommation d'eau potable est en hausse ainsi que le nombre de clients.

#### ▪ **Les ressources en eau**

Forage de Sarreinsming et achat d'eau au Syndicat intercommunal des eaux de la région de Sarralbe

	2022	2023	Evolution (%)
<b>Sarreinsming exhaure</b>	94 170	114 298	21,4%

#### ▪ **Le réseau de distribution**

##### **Les réservoirs**

Le réseau d'eau potable comprend 2 réservoirs qui assurent l'approvisionnement de deux communes. Leur capacité totale est de 570 m<sup>3</sup> :

Nom	Capacité (en m <sup>3</sup> )
Réservoir de Sarreinsming	350
Réservoir Remelfing	220
<b>Total</b>	<b>570</b>

### Le réseau et les branchements

	2022	2023	Evolution (%)
Longueur du réseau, hors branchements (km)	24,65	24,70	0,2%
Nombre de branchements (y compris hors service)	1 080	1 084	0,4%

#### 1.4.2. Indicateurs techniques

##### ▪ **Volumes mis en distribution**

(sur l'année civile)

	2022	2023	Evolution (%)
<b>Volumes prélevés</b>	<b>94 170</b>	<b>114 298</b>	21,4%
Volumes importés	51 789	23 531	-54,6%
Volumes exportés			-
<b>Total volumes mis en distribution</b>	<b>145 959</b>	<b>137 829</b>	-5,6%

Pour rappel : la diminution du volume prélevé en 2022 sur le forage de Sarreinsming (de 122 984m<sup>3</sup> en 2021 à 94 170m<sup>3</sup> en 2022), était due aux travaux de réfection du pont de Sarreinsming pendant lesquels Rémelfing était alimentée par l'achat d'eau de l'ex-Syndicat mixte des Eaux de la région de Sarralbe.

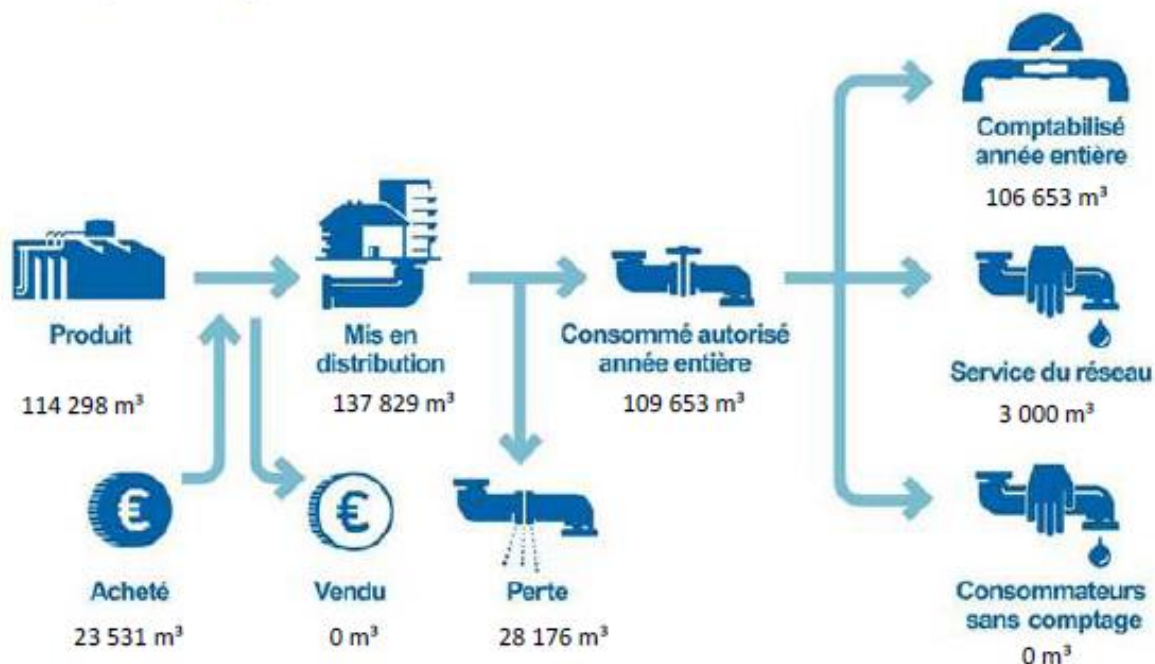
##### ▪ **Volumes consommés et rendement**

(sur la période de relevé des compteurs, pondérée sur 365 jours)

Le rendement du réseau augmente en 2023 avec 79,6% de rendement.

(365j)	2022	2023	Evolution (%)
<b>Volumes mis en distribution</b>	145 959	137 829	-5,5%
<b>Volumes comptabilisés (=V facturés + dégrèvements)</b>	99 887	106 653	6,8%
<b>Volumes consommés autorisés (=V comptabilisés + Volume de service + V consommés sans comptage)</b>	106 887	109 653	2,6%
<b>Indice linéaire de consommation (m3/jour/km)</b>	11,88	12,16	2,4%
<b>Indice linéaire de volume non compté (m3/jour/km)</b>	5,12	3,46	-32,4%
<b>Indice linéaire de perte (m3/jour/km)</b>	4,34	3,13	-27,9%
<b>Rendement Grenelle (= [Vconsommés autorisé + Vvendu en gros] / [Vproduit + Vimporté])</b>	<b>73,2%</b>	<b>79,6%</b>	8,7%
<i>Rendement Grenelle - seuil minimal admissible</i>	<b>67,38%</b>	<b>67,43%</b>	0,1%
<b>Volumes pertes</b>	39 072	28 176	-27,9%

→ Synthèse des flux de volumes



▪ **La qualité de l'eau**

L'eau consommée doit être « propre à la consommation » : article L 19 du Code de la Santé Publique. Afin de satisfaire à cette obligation, l'eau fait l'objet d'une surveillance constante de la part de l'Agence Régionale de Santé (ARS)

Le programme analytique officiel confié aux ARS a été réalisé selon les critères définis par l'annexe 13-2 du code de la santé publique.

En 2023, un total de 725 prélèvements ont été analysés dans le cadre du contrôle sanitaire et de l'autocontrôle de la collectivité.

<b>Analyses</b>	<b>Nombre de résultats d'analyses réalisés par l'ARS et le délégataire 2023</b>
<b>Distribution</b>	725
<b>Total</b>	<b>725</b>

Les taux de conformité des analyses du contrôle sanitaire sont les suivants :

<b>ANALYSES</b>	<b>Microbiologiques</b>	<b>Physico chimiques</b>
<b>Nombre de prélèvements ARS</b>	13	5
<b>Nombre de prélèvements non conformes</b>	0	0
<b>Taux de conformité</b>	100%	100%

L'eau distribuée en 2023 présente 100% de conformité aussi bien au niveau des paramètres bactériologiques qu'au niveau des paramètres physicochimiques.

### ▪ **L'exploitation et l'entretien des ouvrages**

#### **Recherche de fuites et interventions sur le réseau de distribution**

<b>Nature intervention</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>Evolution (%)</b>
Réparation sur le réseau de distribution	<b>54</b>	<b>18</b>	<b>-66,7%</b>
<i>dont sur branchement</i>	4	2	-50,0%
<i>dont sur canalisation</i>	3	3	0,0%
<i>dont sur compteur</i>	45	13	-71,1%
<i>dont sur équipement</i>	2	0	0

#### **Nettoyage des réservoirs**

Le nettoyage des installations a été effectué.

### ▪ **Les opérations de renouvellement**

#### **Renouvellement des équipements électromécaniques**

*Forage :*

- Antibélier 200 Litres
- Poste HT

*Réservoir Surpresseur Rémelfing :*

- Réservoir hydrophore 750 Litres

## Renouvellement de compteurs

Renouvellement des compteurs	2022	2023	Evolution (%)
Nombre de compteurs renouvelés ou remplacés	612	6	-99,0%

## Renouvellement des canalisations

Renouvellement des canalisations	2022	2023	Evolution (%)
Longueur de canalisations renouvelées par la Collectivité (ml)	282	0	100,0%

Principales opérations réalisées par la Collectivité :

sans objet

## Renouvellement des branchements

1 branchement a été renouvelé en 2023.

### ▪ Les investissements

## Les opérations réalisées

sans objet

## Les projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service aux usagers et les performances environnementales du service

Insuffisances à améliorer, travaux à prévoir à court ou moyen terme :

- Mettre en place un débitmètre de sectorisation entre SARREINSMING et REMELFING
- Prévoir un bouclage pour REMELFING entre la rue de Steinbach à SARREGUEMINES et la rue de Nancy à REMELFING
- Prévoir un bouclage entre la zone industrielle de SARREGUEMINES et la rue de Neunkirch à SARREINSMING

Le délégataire a engagé une campagne systématique de diagnostics sur les organes en mouvement et machines tournantes, pour l'ensemble des installations exploitées dans le cadre du contrat de délégation de service public de distribution d'eau potable.

### 1.4.3. Indicateurs financiers

#### ▪ Les tarifs



	Tarif au 1 <sup>er</sup> janvier 2023	Tarif au 1 <sup>er</sup> janvier 2024
<b>Part Collectivité</b>		
Part fixe € HT/an		15,00 €
Part proportionnelle (€ HT/m3)	0,8159 €	1,253 €
<b>Part Déléataire</b>		
Part fixe (€ HT/an)	51,10 €	48,67 €
Part proportionnelle (€ HT/m3)	1,1722 €	0,5602 €
<b>Taxes et redevances</b>		
TVA	5,50%	5,50%
Redevance prélèvement (€/m3)	0,0701 €	0,0605 €
Redevance pollution (€/m3)	0,3500 €	0,3500 €

▪ **La facture d'eau 120 m3**

	au 01/01/2023		au 01/01/2024		Evolution %
	PU	MONTANT	PU	MONTANT	
<b>Distribution eau</b>		<b>289,67 €</b>		<b>281,25 €</b>	<b>-2,91%</b>
<b>Terme fixe annuel</b>		<b>51,10 €</b>		<b>63,67 €</b>	<b>24,60%</b>
Abonnement - Part Déléataire	51,10 €	51,10 €	48,67 €	48,67 €	
Abonnement - Part CASC			15,00 €	15,00 €	
<b>Consommation</b>		<b>238,57 €</b>		<b>217,58 €</b>	<b>-8,80%</b>
Part Déléataire	1,1722 €	140,66 €	0,5602 €	67,22 €	
Part CASC	0,8159 €	97,91 €	1,2530 €	150,36 €	
<b>Organismes publics</b>		<b>50,41 €</b>		<b>49,26 €</b>	<b>-,228%</b>
Redevance de prélèvement	0,0701 €	8,41 €	0,0605 €	7,26 €	
Redevance de pollution	0,3500 €	42,00 €	0,3500 €	42,00 €	
<b>Total HT</b>		<b>340,08 €</b>		<b>330,51 €</b>	<b>-2,81%</b>
TVA à 5,50%		18,70 €		18,18 €	
<b>Total Eau potable TTC</b>		<b>358,78 €</b>		<b>348,69 €</b>	<b>-2,81%</b>

<b>Prix TTC au m3 (pour 120 m3)</b>	<b>2,99 €</b>	<b>2,91 €</b>	<b>-2,68%</b>
-------------------------------------	---------------	---------------	---------------

Le montant de la facture d'eau potable (120 m<sup>3</sup>) s'élève à 348,69 € TTC au 1<sup>er</sup> janvier 2024, soit une baisse annuelle de 2,81%.

Les différentes composantes de la facture 120 m<sup>3</sup> sont les suivantes :

	2023		2024		Evolution (%)
Collectivité	97,91 €	27%	165,36 €	48%	68,89%
Déléataire	191,76 €	54%	115,89 €	33%	-39,57%
Taxes et redevances	69,11 €	19%	67,44 €	19%	-2,42%
<b>TOTAL</b>	<b>358,78 €</b>	<b>100%</b>	<b>348,69 €</b>	<b>100%</b>	<b>-2,81%</b>
<b>Prix TTC au m3 (pour 120 m3)</b>	<b>2,99 €/m<sup>3</sup></b>		<b>2,91 €/m<sup>3</sup></b>		<b>-2,68%</b>

### 1.4.4. Les indicateurs de performance

Indicateur	Définition	Valeur 2022	Valeur 2023	Evolution N / N-1	Evaluation et commentaires
<b>D101.0 : Estimation du nombre d'habitants desservis</b>	<i>Nombre de personnes desservies par le service, y compris les résidents saisonniers</i>	2 718	2 683		
<b>D102.0 : Prix TTC du service au m<sup>3</sup> pour 120 m<sup>3</sup></b>	<i>Prix du service de l'eau potable toutes taxes comprises pour 120 m<sup>3</sup></i>	2,99 €	2,91 €	-2,7%	
<b>D 151.0 : Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service</b>	<i>Temps d'attente maximum auquel s'est engagé le délégataire pour la fourniture de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel</i>	1j	1j	-	
<b>P101.1 Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées</b> réalisées au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la <b>microbiologie</b>	<i>Nombre de prélèvements conformes / nombre de prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques effectués dans l'année</i>	100,0%	100,0%	0,00%	
<b>P102.1 : Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées</b> réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les <b>paramètres physico-chimiques</b> .	<i>Nombre de prélèvements / nombre de prélèvements aux fins d'analyses physico-chimiques effectués dans l'année</i>	100,0%	100,0%	0,00%	
<b>P103.2 : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable</b>	Indice de 0 à 100 attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau. De 0 à 60 les informations visées sont relatives à la connaissance du réseau (inventaire), de 70 à 100 elles sont relatives à la gestion du réseau	80	80	-	
<b>P104.3 : Rendement du réseau de distribution</b>	Ratio entre le volume consommé autorisé augmenté des volumes venus en gros à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part le volume produit augmenté des volumes achetés en gros à d'autres services publics d'eau potable	73,2%	79,6%	8,7%	

Indicateur	Définition	Valeur 2022	Valeur 2023	Evolution N / N-1	Evaluation et commentaires
<b>P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés</b>	Ratio entre le volume non compté, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé, et le linéaire de réseau de desserte	5,12	3,46	-32,4%	
<b>P106.3 Indice linéaire des pertes en réseau</b>	Ratio entre le volume de pertes, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé, et le linéaire de réseau de desserte	4,34	3,13	- 27,9%	
<b>P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable</b>	Quotient du linéaire moyen du réseau de desserte renouvelé sur les 5 dernières années par la longueur du réseau de desserte	0,26	0,26	-	
<b>P108.3 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau</b>	Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée	80	80		
<b>P109.0 montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité</b>	Abandons de créance annuels et montant versés à un fond de solidarité divisé par le volume facturé	35	67	91,4%	
<b>P151.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées</b>	Nombre de coupures liées au fonctionnement du réseau public, dont les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance, par milliers d'abonnés. Une coupure d'eau est une interruption totale de la fourniture de l'eau à un ou plusieurs abonné(s)	3,34	2,48	-25,7%	
<b>P152.1 Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés</b>	Pourcentage du nombre d'ouvertures de branchements réalisées dans le délai auquel s'est engagé le service clientèle	100,0%	100,0%	-	
<b>P.153.2 Durée d'extinction de la dette de la collectivité</b>	Durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service d'eau potable si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service				
<b>P154.0 Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente</b>	Taux d'impayés au 31/12 de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N+1	0,84%	0,63%	-25,0%	
<b>P155.1 Taux de réclamations</b>	Nombre de réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'eau, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix, rapporté au nombre d'abonnés	0,0	0,0	-100,0%	

## 1.5. Territoire 5 : SARREGUEMINES

### 1.5.1. Présentation générale du service

#### ▪ **Périmètre et nature du service assuré**

Territoire 5 : Sarreguemines, l'ancien périmètre du SIE de la Blies et les anciennes régies intégrées au contrat de Sarreguemines : Bliesbruck, Lixing-lès-Rouhling, Wiesviller, Woelfling-lès-Sarreguemines, Grosbliederstroff (production), Zetting, Blies Ebersing, Blies Guersviller, Frauenberg, Sarreguemines totalité.

Le service d'eau potable est géré au niveau intercommunal et assure les compétences suivantes :

- |  |  |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Traitement | <input checked="" type="checkbox"/> Stockage     |
| <input checked="" type="checkbox"/> Transport  | <input checked="" type="checkbox"/> Distribution |

Le service public d'eau potable dessert 9 180 abonnés soit environ 27 356 habitants.

Rappel : Le périmètre de ce service a intégré au 1<sup>er</sup> janvier 2020 Bliesbruck, Wiesviller, Woelfling-lès-Sarreguemines, Zetting, Lixing-lès-Rouhling et les ouvrages de production de l'ancien syndicat de production de Grosbliederstroff.

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021**, intégration de l'ancien Syndicat de la Blies (Blies Ebersing, Blies Guersviller, Frauenberg, Sarreguemines totalité).

#### ▪ **Mode de gestion du service**

Le service est exploité en Délégation de Service Public par la société VEOLIA par contrat du 1<sup>er</sup> juillet 2016 ayant pris fin le 31/12/2023.

Les principales missions sont les suivantes :

- ✓ Entretien et exploitation des ouvrages de production et de distribution d'eau potable
- ✓ Suivi de la qualité de l'eau distribuée
- ✓ Renouvellement des équipements électromécaniques, des branchements et des compteurs
- ✓ Relevé des compteurs
- ✓ Gestion des abonnés, établissement et recouvrement des factures

#### ▪ **L'assiette du service**

<i>Extrapolation sur 365 jours</i>	2022	2023	Evolution (%)
<b>Nombre de clients</b>	9 252	9 180	-0,8%
<b>Volumes facturés (hors vente en gros)</b>	1 898 843	1 820 703	-4,1%
<b>Volume moyen facturé (m3/client)</b>	205,2	198,3	-3,4%

#### ▪ **Les ressources en eau**

- Achat d'eau à SIER Sarralbe
- Quatre forages à SARREINSMING
- Forage de l'Abattoir à SARREGUEMINES
- Forage rue de Tenteling à SARREGUEMINES (WELFERDING)
- Forages Foldersviller 1 et 2

- Forages F1 et F2 à Alsting
- Forage de Bliesbruck
- Forage de Zetting
- Sources de Lixing

### Volume prélevé

	2022	2023	Evolution (%)
La Sarre refoulement	1 682 302	1 482 822	-11,9%
Welferding refoulement	180 170	185 287	2,8%
Forage Zetting	196 980	184 181	-6,5%
Res600+décarb-SPEP Grosblie	393 567	355 323	-9,7%
Source Lixing les Rouhling	0	0	0%
Station traitement Bliesbruck	61 164	71 855	17,5%
Station de Foldersviller 1	212 546	237 851	11,9%
Station de Foldersviller 2	314 821	333 518	5,9%
<b>TOTAL</b>	<b>3 041 550</b>	<b>2 850 837</b>	<b>-6,3%</b>

#### ▪ *Le réseau de distribution*

##### Les réservoirs

Le réseau d'eau potable comprend 11 réservoirs qui assurent l'approvisionnement du territoire. Leur capacité est de 8 950 m<sup>3</sup> :

Nom	Capacité 2023 (en m <sup>3</sup> )
Réservoir de Welferding - Sarreguemines	1 500
Réservoir de Buchholz bas - Sarreguemines	3 000
Réservoir de Buchholz haut - Sarreguemines	300
Réservoir du Tirailleur - Sarreguemines	1 000
Réservoir – surpression – Blies-Guersviller	150
Réservoir de Bliesbruck	400
Réservoir de Wiesviller	400
Réservoir – Frauenberg	1 000
Réservoir - Foldersviller	750
Réservoir de Zetting-Wiesviller	300
Surpresseur Lixing les Rouhling	150
<b>Total</b>	<b>8 950</b>

##### Le réseau et les branchements

	2022	2023	Evolution (%)
Longueur du réseau, hors branchements (km)	225	224	-0,4%
Nombre de branchements (y compris hors service)	8 216	8 242	0,3%

### 1.5.2. Indicateurs techniques

#### ▪ **Volumes mis en distribution**

(sur l'année civile)

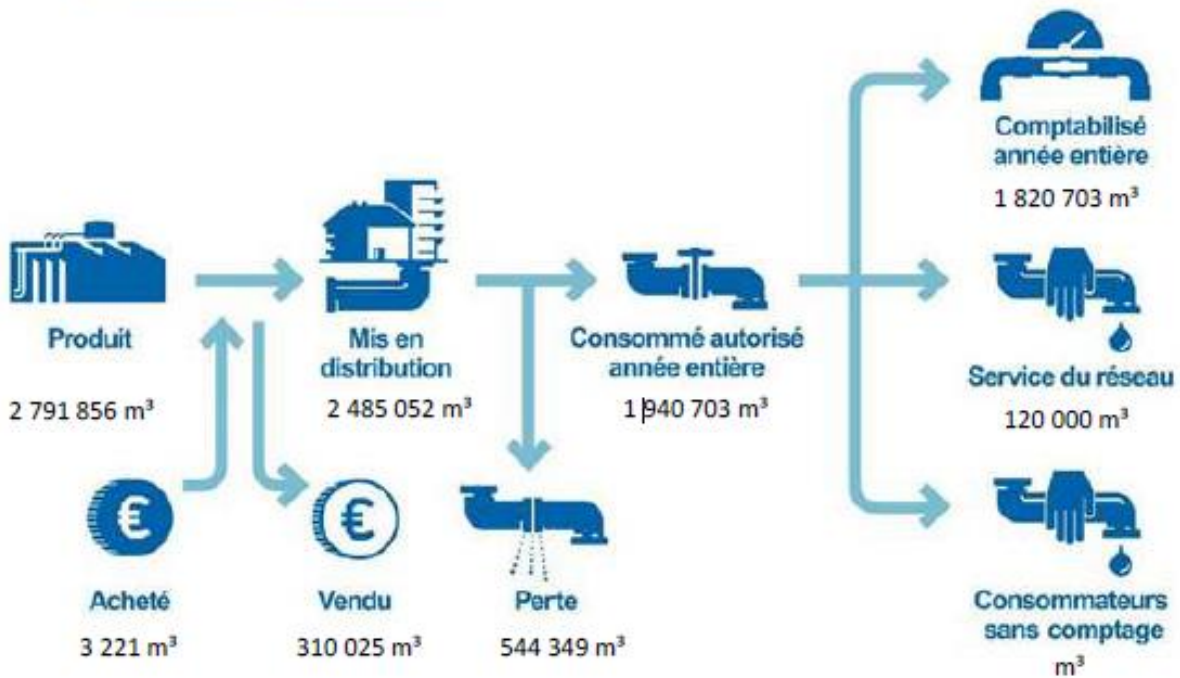
	2022	2023	Evolution (%)
<b>Volumes prélevés</b>	3 041 550	2 850 837	-6,3%
<b>Besoin des usines</b>	70 084	58 981	-15,8%
Volumes importés	7 650	3 221	-57,9%
Volumes exportés	346 855	310 025	-10,6%
<b>Total volumes mis en distribution</b>	2 632 261	2 485 052	-5,6%

#### ▪ **Volumes consommés et rendement**

(sur la période de relevé des compteurs, pondérée sur 365 jours)

Le rendement du réseau augmente en 2023 avec 80,5% de rendement.

(365j)	2022	2023	Evolution (%)
<b>Volumes mis en distribution</b>	2 632 261	2 485 052	-5,6%
<b>Volumes comptabilisés (=V facturés + dégrèvements)</b>	1 898 843	1 820 703	-4,1%
<b>Volumes consommés autorisés (=V comptabilisés + Veau de service + V consommés sans comptage)</b>	2 018 343	1 940 703	-3,9%
<b>Indice linéaire de consommation (m3/jour/km)</b>	24,59	23,74	-3,4%
<b>Indice linéaire de volume non compté (m3/jour/km)</b>	8,93	8,13	-8,9%
<b>Indice linéaire de perte (m3/jour/km)</b>	7,46	6,66	-10,7%
<b>Rendement Grenelle (=Vconsommés autorisé + Vvendu en gros]/[Vproduit + Vimporté])</b>	<b>79,4%</b>	<b>80,5%</b>	1,4%
<i>Rendement Grenelle - seuil minimal admissible</i>	<b>70,8%</b>	<b>70,5%</b>	-0,4%
<b>Volumes pertes</b>	612 918	544 349	-11,2%

Synthèse des flux de volumes

- **La qualité de l'eau**

L'eau consommée doit être « propre à la consommation » : article L 19 du Code de la Santé Publique. Afin de satisfaire à cette obligation, l'eau fait l'objet d'une surveillance constante de la part de l'Agence Régionale de Santé (ARS)

Le programme analytique officiel confié aux ARS a été réalisé selon les critères définis par l'annexe 13-2 du code de la santé publique.

En 2023, 9 140 prélèvements ont été analysés dans le cadre du contrôle sanitaire et de l'autocontrôle de la collectivité.

Analyses	Nombre de résultats d'analyses réalisés par l'ARS et le délégataire 2023
Distribution	9 140
<b>Total</b>	<b>9 140</b>

Les taux de conformité des analyses du contrôle sanitaire sont les suivants :

ANALYSES	Microbiologiques	Physico chimiques
<b>Nombre de prélèvements ARS</b>	102	59
<b>Nombre de prélèvements non conformes</b>	0	15
<b>Taux de conformité</b>	100,00%	74,58%

L'eau distribuée en 2023 présente 100,00% de conformité au niveau des paramètres bactériologiques et 74,58% au niveau des paramètres physicochimiques. Sur le périmètre historique, 100% de conformité physico-chimique.

Les dépassements physico-chimiques concernent la commune de Bliesbruck avec la problématique du plomb.

- **L'exploitation et l'entretien des ouvrages**

### Recherche de fuites et interventions sur le réseau de distribution

Nature intervention	2021	2022	2023	Evolution (%)
Réparation sur le réseau de distribution	240	225	198	-12,0%
<i>dont sur branchement</i>	87	88	61	-30,7%
<i>dont sur canalisation</i>	54	32	32	0,0%
<i>dont sur compteur</i>	91	102	99	-2,9%
<i>dont sur équipement</i>	8	3	6	100,0%

### Nettoyage des réservoirs

Le nettoyage intérieur et extérieur des installations a été réalisé.

- **Les opérations de renouvellement**

### Renouvellement des équipements électromécaniques

Installations			Renouvellement / Rénovation
Forages Sarreinsming	Alimentation eau brute	pompe forage 1	renouvellement
		pompe forage 4	renouvellement
		hydraulique sortie F5	renouvellement
		colonne exhaure F1	renouvellement
		colonne exhaure F4	renouvellement
	Contrôle commande	armoie électrique BT	rénovation
Station de Welferding	Relevage eaux traitées vers réservoir	Equipement hydraulique vannes	rénovation
		ballon anti béliier	renouvellement
	Chlore gazeux	chloration	rénovation
	Contrôle commande	équipement électrique	renouvellement
	Bâtiment	huisseries	rénovation
Suppression ZI rue de Schotke	Pompage	pompe N1	renouvellement
		pompe N2	renouvellement
		pompe N3	renouvellement
		pompe N4	renouvellement
		anti béliier	rénovation
	Contrôle commande	armoie électrique	renouvellement
Forage Zetting	Pompage	Pompe 1 vers Wiesviller	rénovation
		ballon anti béliier	renouvellement
Réservoir Wiesviller	Pompage	Accumulateur de pression	renouvellement
		grosse pompe suppression	renouvellement
		armoie électrique	renouvellement
		trappe	renouvellement
		porte	rénovation
Usine de déferrisation de la Sarre rue Poincaré	Relevage eau brute	pompe immergée 1	renouvellement
		pompe immergée 2	renouvellement
	Relevage eau traitée	anti béliier	renouvellement
	Eau traitée	hydraulique de refoulement	rénovation
réservoir de Welferding 1500	Stockage	analyseur de chlore	rénovation



Réservoir bas 3000	Buchholz	Stockage	analyseur de chlore	rénovation
			BH collecteur hydraulique	renouvellement
Réservoir haut 300	Buchholz	Pompage	porte	renouvellement
			ballon anti bélier	renouvellement
		Contrôle commande	Equipement elct MT transfo	rénovation
			éclairage chauffage	rénovation
Forage 1 + R200			Débitmètre 1	renouvellement
			armoire électrique forage	renouvellement
			portail	renouvellement
Forage 2			pompe de forage	renouvellement
			armoire électrique	renouvellement
Réservoir 600 + décarbo			stabilisateur d'écoulement	rénovation
			ballon accumulateur pression	renouvellement
Station FR		Pompage	pompe 1	renouvellement
			pompe 2	rénovation
			dispositif anti bélier 1	renouvellement
			dispositif anti bélier 2	renouvellement
Forage de Bliesbruck		File Eau - Forage	puits / Forage	rénovation
			compteur	renouvellement
Réservoir Bliesbruck			Sonde de niveau	renouvellement
			Porte	renouvellement
Réservoir et surpresseur Lixing lès Rouhling			ballon de surpression	renouvellement
Station Folspersviller 1			ballon anti bélier	renouvellement
			compresseur d'oxydation	renouvellement
			armoire BT	rénovation
			équipements divers	rénovation
Station Folspersviller 2			pompe exhaure 1	renouvellement
			Grand compresseur d'air anti bélier	renouvellement
			équipement hydraulique	rénovation
			armoire BT	rénovation
			équipements divers	rénovation
			compteurs	renouvellement
Surpresseur Lilas Blies Ebersing			ballon anti bélier	renouvellement
Surpresseur Folspersviller 1000		File eau	ballon anti bélier	renouvellement
Bâtiments		Génie civil	Solde fond	renouvellement

## Renouvellement de compteurs

Renouvellement des compteurs	2021	2022	2023	Evolution (%)
Nombre de compteurs renouvelés ou remplacés	636	626	105	-83,2%

## Renouvellement des canalisations

Renouvellement des canalisations	2021	2022	2023	Evolution (%)
Longueur de canalisations renouvelées par la Collectivité(m)	300	610	917	50,3%

Renouvellement de 280 ml de conduite rue du Beau Site

Renouvellement de 377ml Quartier Vieille Ville

Renouvellement de 220ml rue de Rouhling

Renouvellement de 40ml rue de Grosbliedestroff

### ▪ Les investissements

#### Les opérations réalisées

Travaux d'étanchéité réservoir Buchholz Haut

Installation d'un surpresseur rue des Mésanges Zetting

### Les projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service aux usagers et les performances environnementales du service

Insuffisances à améliorer, travaux à prévoir à court ou moyen terme :

- Installation d'un réducteur de pression en regard rue d'Ippling
- Réhabilitation de la conduite DN 400 alimentant le site de Continental
- Renouvellement ou réhabilitation des conduites Cité de la Faïencerie
- Renouvellement ou rénovation de la canalisation de refoulement du surpresseur de l'usine de production
- Etude générale de sécurisation de l'alimentation de la zone industrielle
- Étude pour la sécurisation de l'alimentation en eau des communes limitrophes
- Étudier les interconnexions entre Sarreinsming et Sarreguemines, Rémelfing et Sarreguemines, Ippling et Sarreguemines et entre le SIE de la Blies et Sarreguemines

### Projets à l'étude prévus par la CASC pour 2024

- Renouvellement réseau vétuste, à réaliser en coordination avec les travaux de voirie/enfouissement des réseaux secs programmés par les Communes.

Pas de travaux de renouvellement programmés en 2024.

#### ✓ Bilan des productions (en m<sup>3</sup>) :

Usine de la Sarre	1 482 822
Usine de Welferding	185 287
Forage de Zetting	184 181
Source de Lixing lès Rouhling	0
EX-SPEP de Grosbliedestroff	355 323
Forage de Bliesbruck	71 855
Station de Foldersviller 1	237 851
Station de Foldersviller 2	333 518

#### ✓ Volumes vendus

Tous clients 1 820 703 m<sup>3</sup>

SIER de Sarralbe 586 m<sup>3</sup>

Clients industriels 423 152 m<sup>3</sup>

✓ **Rendement de réseau :**

Le rendement global du contrat est de 80,5 %.

Il se décompose de la manière suivante :

- Périmètre historique : 84,15%
- Périmètre ex-syndicat de Zetting : 61,54%
- Bliesbruck : 49,99%
- Périmètre Lixing les Rouhling : 87,22%
- Périmètre SIE de La Blies : 69,56%

✓ **Evènements notables**

· 32 fuites sur canalisations, 61 fuites sur branchements et 99 fuites sur compteurs.

✓ **Travaux réalisés par le délégataire**

- Branchements :  
58 branchements ont été renouvelés.  
Veolia a procédé à l'installation de 26 branchements neufs.
- Les travaux de renouvellement électromécaniques sont détaillés à l'article 1.5.2.

**1.5.3. Indicateurs financiers**▪ **Les tarifs**

	Tarif au 1 <sup>er</sup> janvier 2023	Tarif au 1 <sup>er</sup> janvier 2024
<b>Part Collectivité</b>		
Part fixe €HT/an		15,00 €
Part proportionnelle (€ HT/m3)	0,3580	0,4150 €
<b>Part Délégataire</b>		
Part fixe (€ HT/an)	51,68 €	48,67 €
Part proportionnelle (€ HT/m3)	0,7772 €	0,5602 €
<b>Taxes et redevances</b>		
TVA	5,50%	5,50%
Redevance prélèvement (€/m3)	0,0844 €	0,0726 €
Redevance pollution (€/m3)	0,3500 €	0,3500 €

▪ **La facture d'eau 120 m<sup>3</sup>**

	au 01/01/2023		au 01/01/2024		Evolution %
	PU	MONTANT	PU	MONTANT	
<b>Distribution eau</b>		<b>187,90 €</b>		<b>180,69 €</b>	<b>-3,84 €</b>
<b>Terme fixe annuel</b>		<b>51,68 €</b>		<b>63,67 €</b>	<b>23,20%</b>
Abonnement - Part Délégitaire	51,68 €	51,68 €	48,67 €	48,67 €	
Abonnement - Part CASC			15,00 €	15,00 €	
<b>Consommation</b>		<b>136,22 €</b>		<b>117,02 €</b>	<b>-14,09%</b>
Part Délégitaire	0,7772 €	93,26 €	0,5602 €	67,22 €	
Part CASC	0,3580 €	42,96 €	0,4150 €	49,80 €	
<b>Organismes publics</b>		<b>52,13 €</b>		<b>50,71 €</b>	<b>-2,72%</b>
Redevance de prélèvement	0,0844 €	10,13 €	0,0726 €	8,71 €	
Redevance de pollution	0,3500 €	42,00 €	0,3500 €	42,00 €	
<b>Total HT</b>		<b>240,03 €</b>		<b>231,40 €</b>	<b>-3,59%</b>
TVA à 5,50%		13,20 €		12,73 €	
<b>Total Eau potable TTC</b>		<b>253,23</b>		<b>244,13 €</b>	<b>-3,59%</b>
<b>Prix TTC au m<sup>3</sup> (pour 120 m<sup>3</sup>)</b>		<b>2,11 €</b>		<b>2,03 €</b>	<b>-3,79%</b>

Le montant de la facture d'eau potable (120 m<sup>3</sup>) s'élève 244,13 € TTC au 1<sup>er</sup> janvier 2024, soit une baisse annuelle de 3,59%.

Les différentes composantes de la facture 120 m<sup>3</sup> sont les suivantes :

	2023		2024		Evolution (%)
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	
Collectivité	42,96 €	17%	64,80 €	27%	50,84%
Délégitaire	144,94 €	56%	115,89 €	47%	-20,04%
Taxes et redevances	65,33 €	27%	63,44 €	26%	-2,89%
<b>TOTAL</b>	<b>253,23 €</b>	<b>100%</b>	<b>244,13 €</b>	<b>100%</b>	<b>-3,59%</b>
<b>Prix TTC au m<sup>3</sup> (pour 120 m<sup>3</sup>)</b>	<b>2,11 €/m<sup>3</sup></b>		<b>2,03 €/m<sup>3</sup></b>		<b>-3,79%</b>

### 1.5.4. Les indicateurs de performance

Indicateur	Definition	Valeur 2022	Valeur 2023	Evolution N / N-1	Evaluation et commentaires
<b>D101.0 : Estimation du nombre d'habitants desservis</b>	<i>Nombre de personnes desservies par le service, y compris les résidents saisonniers</i>	27 482	27 356		
<b>D102.0 : Prix TTC du service au m<sup>3</sup> pour 120 m<sup>3</sup></b>	<i>Prix du service de l'eau potable toutes taxes comprises pour 120 m<sup>3</sup></i>	2,11 €	2,03 €	-3,8%	
<b>D 151.0 : Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service</b>	<i>Temps d'attente maximum auquel s'est engagé le délégataire pour la fourniture de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel</i>	1j	1j		
<b>P101.1 Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées</b> réalisées au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la <b>microbiologie</b>	<i>nombre de prélèvements conformes / nombre de prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques effectués dans l'année</i>	99,1%	100,0%	0,9%	
<b>P102.1 : Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées</b> réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les <b>paramètres physico-chimiques</b> .	<i>nombre de prélèvements / nombre de prélèvements aux fins d'analyses physico-chimiques effectués dans l'année</i>	79,4%	74,6%	-6,0%	Problème du plomb sur l'eau du forage de Bliesbruck
<b>P103.2 : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable</b>	Indice de 0 à 100 attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau. De 0 à 60 les informations visées sont relatives à la connaissance du réseau (inventaire), de 70 à 100 elles sont relatives à la gestion du réseau	85	85	0,0%	
<b>P104.3 : Rendement du réseau de distribution</b>	Ratio entre le volume consommé autorisé augmenté des volumes venus en gros à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part le volume produit augmenté des volumes achetés en gros à d'autres services publics d'eau potable	79,4%	80,5%	1,4%	A partir de 2021, le rendement global avait baissé suite à l'intégration du SIE de la Blies qui avait un rendement de l'ordre de 75%
<b>P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés</b>	Ratio entre le volume non compté, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé, et le linéaire de réseau de desserte	8,93	8,13	-9,0%	

Indicateur	Définition	Valeur 2022	Valeur 2023	Evolution N / N-1	Evaluation et commentaires
<b>P106.3 Indice linéaire des pertes en réseau</b>	Ratio entre le volume de pertes, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé, et le linéaire de réseau de desserte	7,46	6,66	-10,7%	
<b>P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable</b>	Quotient du linéaire moyen du réseau de desserte renouvelé sur les 5 dernières années par la longueur du réseau de desserte	0,05%	0,05%	0,0%	
<b>P108.3 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau</b>	Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée	80%	80%		
<b>P109.0 montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité</b>	Abandons de créance annuels et montant versés à un fond de solidarité divisé par le volume facturé	1 203	100	-91,7%	
<b>P151.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées</b>	Nombre de coupures liées au fonctionnement du réseau public, dont les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance, par milliers d'abonnés. Une coupure d'eau est une interruption totale de la fourniture de l'eau à un ou plusieurs abonné(s)	0,54	1,63	201,9%	
<b>P152.1 Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés</b>	Pourcentage du nombre d'ouvertures de branchements réalisées dans le délai auquel s'est engagé le service clientèle	100,0%		-	
<b>P.153.2 Durée d'extinction de la dette de la collectivité</b>	Durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service d'eau potable si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service				
<b>P154.0 Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente</b>	Taux d'impayés au 31/12 de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N+1	1,18%	1,13%	-4,2%	
<b>P155.1 Taux de réclamations</b>	Nombre de réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'eau, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix, rapporté au nombre d'abonnés	0,76	0,22	-71,0%	

## 1.6. Territoire 6 : Syndicat Mixte des Eaux de la région de SARRALBE

### 1.6.1. Présentation générale du service

#### ▪ **Périmètre et nature du service assuré**

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de la région de SARRALBE a été transformé en Syndicat mixte à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Il se compose des membres suivants :

- la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences pour les communes de Ernestviller, Grundviller, Guebenhouse, Hambach, Hazembourg, Hilsprich, Holving, Kappelkinger, Le Val de Gueblange, Neufgrange, Puttelange aux Lacs, Remering lès Puttelange, Richeling, Saint Jean Rohrbach, Sarralbe, Siltzheim, Willerwald, Witting, Woustviller
- les communes de Herbitzheim et Keskastel (hors territoire CASC) situées dans département du Bas-Rhin.

Le service d'eau potable est géré au niveau intercommunal et assure les compétences suivantes :

- Traitement
- Stockage
- Transport
- Distribution

Le service public d'eau potable dessert 12 593 abonnés soit environ 28 864 habitants.

A compter du 01/01/2022, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences exerce la compétence « eau potable » sur les 19 communes situées son territoire, et sur les communes de Herbitzheim et Keskastel par convention de gestion.

Le Syndicat mixte des Eaux de la région de Sarralbe a été dissous par arrêté inter-préfectoral du 22/02/2022.

#### ▪ **Mode de gestion du service**

Le service est exploité en Délégation de Service Public par la société VEOLIA par contrat du 1<sup>er</sup> janvier 2009 a pris fin le 31/12/2023.

Les principales missions sont les suivantes :

- ✓ Entretien et exploitation des ouvrages de production et de distribution d'eau potable
- ✓ Suivi de la qualité de l'eau distribuée
- ✓ Renouvellement des équipements électromécaniques, des branchements et des compteurs
- ✓ Relevé des compteurs
- ✓ Gestion des abonnés, établissement et recouvrement des factures

#### ▪ **L'assiette du service**

<i>Extrapolation sur 365 jours</i>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>Evolution (%)</b>
<b>Nombre de clients</b>	12 453	12 593	<b>1,1%</b>
<b>Volumes facturés (hors vente en gros) m3</b>	1 431 169	1 429 552	<b>-0,1%</b>
<b>Volume moyen facturé (m3/client)</b>	114,9	113,52	<b>-1,2%</b>

Sur l'année 2023, la consommation d'eau potable est en légère baisse et le nombre de clients augmente légèrement.

### ▪ **Les ressources en eau**

Le SMERS dispose de deux unités de production sur son territoire.

#### **Volume prélevé en m<sup>3</sup>**

	2022	2023	Evolution (%)
Usine de Sarralbe	213 769	167 272	-21,8%
Forages 1bis Wittring	605 385	601 002	-0,7%
Forage 2bis Wittring	790 950	780 038	-1,4%
Forage 3 Wittring	705 959	694 241	-1,7%
Achat d'eau Sarreguemines	8 462	586	-93,1%
<b>Total</b>	<b>2 324 525</b>	<b>2 243 139</b>	<b>-3,5%</b>

### ▪ **Le réseau de distribution**

#### **Les réservoirs**

Le réseau d'eau potable comprend 8 réservoirs et/ou château d'eau qui assurent l'approvisionnement du territoire. Leur capacité totale s'élève à 4 250 m<sup>3</sup> et se répartissent comme suit :

Nom	Capacité (en m <sup>3</sup> )
Réservoir. Ernestviller R5	500
Réservoir Guebenhouse R7	150
Réservoir Herbitzheim R1	1000
Réservoir Hilsprich R4	500 (hors service)
Réservoir Sarralbe R2	600
Réservoir Neufgrange R6	500
Réservoir Remering R3	600
Réservoir Wittring R11	400
<b>Total</b>	<b>4 250</b>

#### **Le réseau et les branchements**

	2022	2023	Evolution (%)
Longueur du réseau, hors branchements (km)	369	369	0,0%
Nombre de branchements (y compris hors service)	12 788	12 829	0,3%



## 1.6.2. Indicateurs techniques

### ▪ **Volumes mis en distribution**

(sur l'année civile)

	2022	2023	Evolution (%)
<b>Volumes prélevés</b>	<b>2 316 063</b>	<b>2 242 553</b>	-3,2%
La Sarre	213 769	167 272	-21,8%
Wittring 1bis	605 385	601 002	-0,7%
Wittring 2bis	790 950	780 038	-1,4%
Wittring 3	705 959	694 241	-1,7%
<b>Besoin des usines</b>	<b>22 000</b>	<b>17 215</b>	-21,8%
Volumes importés	8 462	586	-93,1%
Volumes exportés	255 709	197 488	-22,8%
<b>Total volumes mis en distribution m3</b>	<b>2 046 816</b>	<b>2 028 436</b>	-0,9%

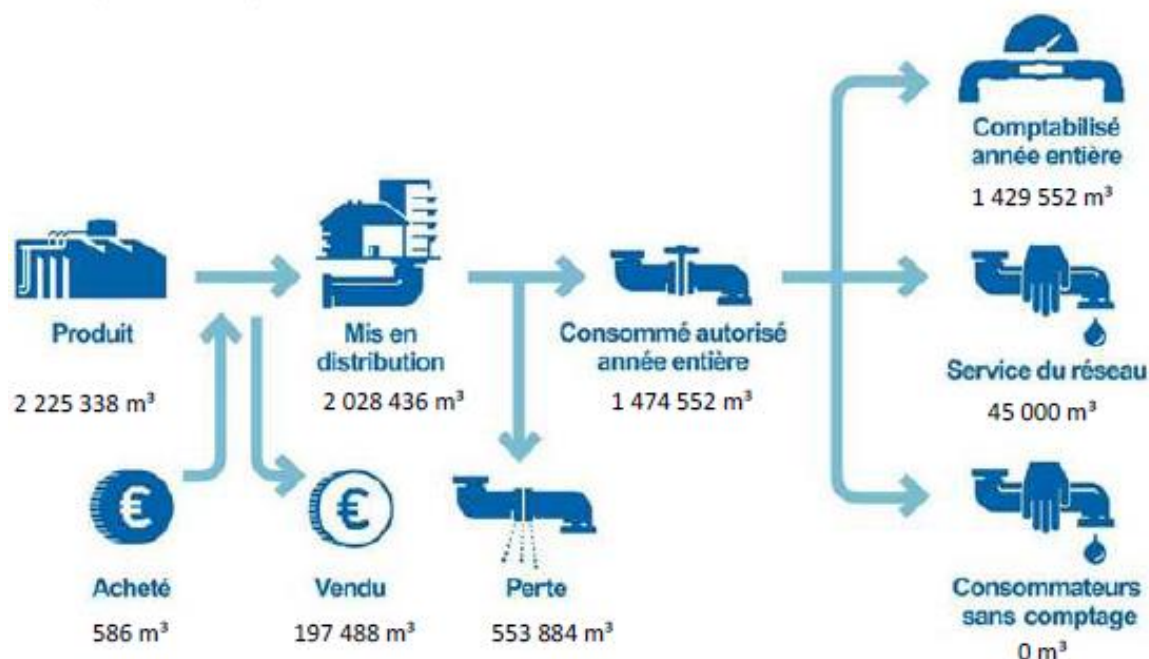
### ▪ **Volumes consommés et rendement**

(sur la période de relevé des compteurs, pondérée sur 365 jours)

Le rendement du réseau diminue en 2023 avec 75,1,% de rendement.

(365j)	2022	2023	Evolution (%)
<b>Volumes mis en distribution</b>	2 046 816	2 028 436	-0,9%
<b>Volumes comptabilisés</b> (=V facturés + dégrèvements) m3	1 431 169	1 429 552	-0,1%
<b>Volumes consommés autorisés</b> (=V comptabilisés + Veau de service + V consommés sans comptage) m3	1 476 169	1 474 552	-0,1%
<b>Indice linéaire de consommation (m3/jour/km)</b>	10,96	10,95	-0,1%
<b>Indice linéaire de volume non compté (m3/jour/km)</b>	4,57	4,45	-2,6%
<b>Indice linéaire de perte (m3/jour/km)</b>	4,23	4,11	-2,8%
<b>Rendement Grenelle</b> (=[Vconsommés autorisé + Vvendu en gros]/[Vproduit + Vimporté])	<b>75,2%</b>	<b>75,1%</b>	<b>-0,1%</b>
<i>Rendement Grenelle - seuil minimal admissible</i>	67,65%	67,48%	-0,3%
<b>Volumes pertes</b>	570 647	553 884	-2,9%

→ Synthèse des flux de volumes



▪ **La qualité de l'eau**

L'eau consommée doit être « propre à la consommation » : article L 19 du Code de la Santé Publique. Afin de satisfaire à cette obligation, l'eau fait l'objet d'une surveillance constante de la part de l'Agence Régionale de Santé (ARS)

Le programme analytique officiel confié aux ARS a été réalisé selon les critères définis par l'annexe 13-2 du code de la santé publique.

En 2023, 7 379 prélèvements ont été analysés dans le cadre du contrôle sanitaire et de l'autocontrôle de la collectivité.

Analyses	Nombre de résultats d'analyses réalisés par l'ARS et le délégataire 2023
Distribution	7 379
<b>Total</b>	<b>7 379</b>

Les taux de conformité des analyses du contrôle sanitaire sont les suivants :

ANALYSES	Microbiologiques	Physico chimiques
Nombre de prélèvements ARS	70	18
Nombre de prélèvements non conformes	0	
<b>Taux de conformité</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

L'eau distribuée en 2023 présente un taux de conformité de 100% au niveau du paramètre bactériologique, et de 100% au niveau du paramètre physico-chimique.

## ▪ **L'exploitation et l'entretien des ouvrages**

### **Recherche de fuites et interventions sur le réseau de distribution**

Nature intervention	2022	2023	Evolution (%)
<b>Réparation sur le réseau de distribution</b>	<b>297</b>	<b>246</b>	<b>-17,2%</b>
<i>dont sur branchement</i>	103	87	-15,5%
<i>dont sur canalisation</i>	76	48	-36,8%
<i>dont sur compteur</i>	112	105	-6,3%
<i>dont sur équipement</i>	6	6	0,0%

La recherche de fuites regroupe :

- La recherche de fuites par acoustique et par corrélation,
- Le suivi des volumes mis en distribution

### **Nettoyage des réservoirs**

Les nettoyages intérieur et extérieur des installations ont été réalisés.

## ▪ **Les opérations de renouvellement**

### → **Renouvellement des équipements électromécaniques**

Installations			Renouvellement / Rénovation
Forage 1bis Wittring		balon Anti bélier	renouvellement
		porte fenêtre logement	renouvellement
Forage 2bis Wittring	Relevage eaux traitées vers réservoir	anti bélier	renouvellement
		porte fenêtre	renouvellement
Réservoir Knopp Sarralbe	Station surpression	pompe N1	renouvellement
		pompe N2	renouvellement
		pompe N3	renouvellement
		balon anti bélier	renouvellement
Réservoir Ernestviller	Station surpression	balon anti bélier	renouvellement
Bâche Wittring 2500m <sup>3</sup>		pompe 1	renouvellement
		vanne électrique V1	renouvellement
		vanne électrique V2	renouvellement
		vanne électrique V3	renouvellement
		anti bélier 5000L	renouvellement
		anti bélier 2000L	renouvellement
Forage 3 Wittring		anti bélier	renouvellement
Réservoir Herbitzheim		hydraulique réservoir	rénovation
		analyseur de chlore	renouvellement
Réservoir Guebenhouse		vanne électrique	renouvellement
		surpresseur	renouvellement
		ballon anti bélier	renouvellement
		armoie électrique	renouvellement
Usine traitement Sarralbe	Pompage eau brute	hydraulique	rénovation
	Filtre à sable	vannes pneumatiques	rénovation

	Ozonation	dessicateurs et circuits auxiliaires	rénovation
	Equipement eau traitée	anti béloer 750L	renouvellement
Surpresseur		compteur secto	rénovation
Rotherspitz Hambach		ballon anti bélier	renouvellement

→ **Renouvellement de compteurs**

Renouvellement des compteurs	2022	2023	Evolution (%)
Nombre de compteurs renouvelés ou remplacés	644	225	-65,1%

→ **Renouvellement des canalisations**

Renouvellement des canalisations	2021	2022	2023	Evolution (%)
Longueur de canalisations renouvelées par la Collectivité (ml)	3 933	1 330	1 535	15,41%

**Principales opérations réalisées par la Collectivité en 2023 :**

**- Travaux de renouvellement sur réseau d'eau potable :**

- Kappelking, rue Saint Jacques et rue de l'Ecole sur 570ml
- Le Val de Gueblange annexe Audviller : rue de la Forêt et ruelle Ronde sur 460ml
- Grundviller, rue de Hambach sur 505ml

**- Travaux d'extension du réseau d'eau potable**

- Richeling : Alimentation du lotissement communal Petite Reine
- Grundviller : Alimentation du lotissement communal Buehl 3<sup>ème</sup> tranche

**- Renouvellement de branchements**

- 86 branchements ont été renouvelés dans le cadres des opérations groupées (renouvellement canalisation principale + branchements )
- 10 branchements ont été renouvelés suites fuites répétitives, état vétuste)

→ **Renouvellement des branchements**

Pour rappel : renouvellement de 38 branchements dans le cadre d'opérations groupées en 2022. 75 renouvellements sont à la charge du délégataire comme le prévoit le contrat de DSP. Le reliquat de 37 branchements a été imputé pour l'exercice 2023.

En 2023, 86 branchements ont été renouvelés dans le cadre d'opérations groupées.

## ▪ **Les investissements**

### → **Les opérations réalisées**

sans objet pour 2023.

### → **Les projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service aux usagers et les performances environnementales du service**

Insuffisances à améliorer, travaux à prévoir à court ou moyen terme :

- Réhabilitation du réservoir de Neufgrange (reprise du génie civil).
- Installation de clapets sur les vidanges des réservoirs qui en sont dépourvues (suite à la visite de l'ARS).
- Etude de la sécurisation de la zone Europôle.
- Renouvellement de la conduite entre le réservoir du Knopp de Sarralbe, et Holving (conduite actuellement fermée).

### → **Projets à l'étude prévus par la CASC pour 2024**

- Renouvellement réseau vétuste, à réaliser en coordination avec les travaux de voirie/enfouissement des réseaux secs programmés par les Communes.

\* Herbitzheim : rue du Canal (hors travaux de voirie)

\* Herbitzheim : Pont du canal des Houllières (en coordination avec travaux sur ouvrages par la CeA \*  
Holving : rue nationale (hors travaux de voirie)

\* Holving : rue de Richeling (en coordination avec travaux de réalisation piste cyclable)

\* Le Val de Gueblange annexe Steinbach : rue du Steinbach, rue de Hirbach (travaux enrobés RD 2025)

\* Woustviller : rue des Jacinthes

\* Woustviller : rue des Canards (hors travaux de voirie)

## **1.6.3. Indicateurs financiers**

### ▪ **Les tarifs**

	Tarif au 1 <sup>er</sup> janvier 2023	Tarif au 1 <sup>er</sup> janvier 2024
<b>Part Collectivité</b>		
Part fixe €HT/an		15,00 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )		
tranche 0 à 20m <sup>3</sup> /semestre	0,3788 €	/
tranche 21 à 200m <sup>3</sup> /semestre	0,9137 €	/
tranche 0 à 120m <sup>3</sup> /an		0,981 €
<b>Part Déléataire</b>		
Part fixe (€ HT/an)	50,72 €	48,67 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )		0,5602 €
tranche 0 à 20m <sup>3</sup> /semestre	0,5318 €	
tranche 21 à 200m <sup>3</sup> /semestre	1,3030 €	
tranche 0 à 120m <sup>3</sup> /an		0,5602 €
<b>Taxes et redevances</b>		
TVA	5,50%	5,5%
Redevance prélèvement (€/m <sup>3</sup> )	0,0846 €	0,0693 €
Redevance pollution (€/m <sup>3</sup> )	0,3500 €	0,3500 €
Voies navigables de France	0,0059 €	0,0074 €

▪ **La facture d'eau 120 m<sup>3</sup>**

	au 01/01/2023		au 01/01/2024		Evolution %
	PU	MONTANT	PU	MONTANT	
<b>Distribution eau</b>		<b>264,48 €</b>		<b>248,61 €</b>	<b>-6,00%</b>
<b>Terme fixe annuel</b>		50,72 €		63,67 €	25,53%
<b>Abonnement - Part Délégitaire</b>	50,72 €	50,72 €	48,67 €	48,67 €	
<b>Abonnement - Part CASC</b>			15,00 €	15,00 €	
<b>Consommation</b>		<b>213,76 €</b>		<b>184,94 €</b>	<b>-13,48%</b>
<b>Part Délégitaire</b>					
Tranche 0 à 20 m <sup>3</sup> /semestre	0,5318 €	21,27 €			
Tranche 21 à 200 m <sup>3</sup> /semestre	1,3030 €	104,24 €			
Tranche 0 à 120 m <sup>3</sup> /an			0,5602 €	67,22 €	
<b>Part CASC</b>					
Tranche 0 à 20 m <sup>3</sup> /semestre	0,3788 €	15,15 €			
Tranche 21 à 200 m <sup>3</sup> /semestre	0,9137 €	73,10 €			
Tranche 0 à 120 m <sup>3</sup> /an			0,9810 €	117,72 €	
<b>Organismes publics</b>		<b>52,86 €</b>		<b>51,21 €</b>	<b>-3,12%</b>
Redevance de prélèvement	0,0846 €	10,15 €	0,0693 €	8,32 €	
Redevance de pollution	0,3500 €	42,00 €	0,3500 €	42,00 €	
Voies Navigables de France	0,0059 €	0,71 €	0,0074 €	0,89 €	
<b>Total HT</b>		<b>317,34 €</b>		<b>299,82 €</b>	<b>-5,52%</b>
TVA à 5,50%		17,45 €		16,49 €	
<b>Total Eau potable TTC</b>		<b>334,79 €</b>		<b>316,31 €</b>	<b>-5,52%</b>

<b>Prix TTC au m3 (pour 120 m3)</b>		<b>2,79 €</b>		<b>2,64 €</b>	<b>-5,38%</b>
-------------------------------------	--	---------------	--	---------------	---------------

Le montant de la facture d'eau potable (120 m<sup>3</sup>) s'élève à 316,31 € TTC au 1<sup>er</sup> janvier 2024 soit une baisse annuelle de 5,52%.

Les différentes composantes de la facture 120 m<sup>3</sup> sont les suivantes :

	2023		2024		Evolution (%)
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	
Collectivité	88,25 €	26%	132,72 €	42%	50,39%
Délégitaire	176,23 €	53%	115,89 €	37%	-34,24%
Taxes et redevances	70,31 €	21%	67,70 €	21%	-3,71%
<b>TOTAL</b>	<b>334,79 €</b>	<b>100%</b>	<b>316,31 €</b>	<b>100%</b>	<b>-5,52%</b>
<b>Prix TTC au m3 (pour 120 m3)</b>	<b>2,79 €/m<sup>3</sup></b>		<b>2,64 €/m<sup>3</sup></b>		<b>-5,38%</b>

### 1.6.4. Les indicateurs de performance

Indicateur	Definition	Valeur 2022	Valeur 2023	Evolution N / N-1	Evaluation et commentaires
<b>D101.0 : Estimation du nombre d'habitants desservis</b>	<i>Nombre de personnes desservies par le service, y compris les résidents saisonniers</i>	29 092	28 864	-0,8%	
<b>D102.0 : Prix TTC du service au m<sup>3</sup> pour 120 m<sup>3</sup></b>	<i>Prix du service de l'eau potable toutes taxes comprises pour 120 m<sup>3</sup></i>	2,79 €	2,64 €	-5,38%	
<b>D 151.0 : Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service</b>	<i>Temps d'attente maximum auquel s'est engagé le délégataire pour la fourniture de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel</i>	1j	1j	-	
<b>P101.1 Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées</b> réalisées au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	<i>Nombre de prélèvements conformes / nombre de prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques effectués dans l'année</i>	100,0%	100,0%	0,00%	
<b>P102.1 : Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées</b> réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques.	<i>Nombre de prélèvements / nombre de prélèvements aux fins d'analyses physico-chimiques effectués dans l'année</i>	94,1%	100,0%	6,3%	
<b>P103.2 : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable</b>	Indice de 0 à 100 attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau. De 0 à 60 les informations visées sont relatives à la connaissance du réseau (inventaire), de 70 à 100 elles sont relatives à la gestion du réseau	85	85	0,0%	
<b>P104.3 : Rendement du réseau de distribution</b>	Ratio entre le volume consommé autorisé augmenté des volumes venus en gros à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part le volume produit augmenté des volumes achetés en gros à d'autres services publics d'eau potable	75,2%	75,1%	-0,1%	
<b>P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés</b>	Ratio entre le volume non compté, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé, et le linéaire de réseau de desserte	4,57	4,45	-2,6%	
<b>P106.3 Indice linéaire des pertes en réseau</b>	Ratio entre le volume de pertes, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé, et le linéaire de réseau de desserte	4,23	4,11	-2,8%	

Indicateur	Definition	Valeur 2022	Valeur 2023	Evolution N / N-1	Evaluation et commentaires
<b>P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable</b>	Quotient du linéaire moyen du réseau de desserte renouvelé sur les 5 dernières années par la longueur du réseau de desserte	0,69	0,66		
<b>P108.3 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau</b>	Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée	80%	80%	-	
<b>P109.0 Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité</b>	Abandons de créance annuels et montant versés à un fond de solidarité divisé par le volume facturé	2 085	392	-81,2%	
<b>P151.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées</b>	Nombre de coupures liées au fonctionnement du réseau public, dont les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance, par milliers d'abonnés. Une coupure d'eau est une interruption totale de la fourniture de l'eau à un ou plusieurs abonné(s)	4,58	3,02	-34,1%	
<b>P152.1 Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés</b>	Pourcentage du nombre d'ouvertures de branchements réalisées dans le délai auquel s'est engagé le service clientèle	100,0%	100,0%	-	
<b>P.153.2 Durée d'extinction de la dette de la collectivité</b>	Durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service d'eau potable si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service				
<b>P154.0 Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente</b>	Taux d'impayés au 31/12 de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N+1	1,43%	1,54%	7,7%	
<b>P155.1 Taux de réclamations</b>	Nombre de réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'eau, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix, rapporté au nombre d'abonnés	0,16	0,56	250,0%	



## 1.7. Fin de contrat des délégations de service public Eau Potable 31/12/2023

Dans le cadre du renouvellement des cinq contrats Eau Potable au 01/01/2024, des opérations de fin de contrat ont été engagées en 2023 par le délégataire. Les travaux seront achevés en 2024.

Ces opérations concernent des travaux d'entretien et de renouvellements qui restent à réaliser par le délégataire et qui ont été déterminés dans le cadre des visites d'ouvrages réalisés début 2023. Ces opérations portent sur :

- les équipements
- les vannes
- les branchements.

## 1.8. Le bilan énergétique du patrimoine SARREGUEMINES

	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution 2022 / 2023 en %
Energie relevée consommée (kWh)	1 897 100	1 664 000	2 289 143	2 775 638	2 664 888	-4,0%
Pm SIE de la Blies	433 110	412 783	Intégré dans Sgms	Intégré dans Sgms	Intégré dans Sgms	
Surpresseur	25 096	30 859	32 292	23 516	28 037	19,2%
Surp. Zone Industrielle Sarreguemines	19 028	17 407	17 196	13 993	18 929	35,3%
Surp. Lilas – Blies Eber.	6 068	7 652	9 826	6 879	5 936	-13,7%
Surp. Lixing les Rouhling		5 800	5 270	2 644	3 172	20,0%
Autres installations eau	489 049	209 344	193 735	222 879	214 443	-3,8%
Sarreinsming Forages	489 049	209 344	193 735	222 879	214 443	-3,8%
Installation de reprise, de pompage		-	394 582	357 112	312 003	-12,6%
Station SPEP Grosblie		-	394 582	357 112	312 003	-12,6%
Installation de captage	32 443	67 365	244 347	560 628	519 353	-7,4%
Forage Abattoir	32 443	67 365	66 849	42 234	29 703	-29,7%
Forage 2 SPEP Grosblie		-	93 907	304 266	355 779	16,9%
F1/R200/Déféri- SPEP Grosblie		-	83 591	214 128	133 871	-37,5%
Installation de production	1 249 827	1 251 928	1 318 153	1 488 609	1 473 950	-1,0%
Forage Zetting		-	47 755	154 616	133 890	-13,4%
La Sarre refoulement	697 777	744 506	747 622	743 678	693 533	-6,7%
Réservoir 600 SPEP Grosblie		-	25 451	51 830	54 697	5,5%
Station Foldersviller 1	141 941	141 362	304 452	320 805	350 187	9,2%
Station Foldersviller 2	232 801	212 044	NR	NR	NR	
Station traitement Bliesbruck		-	41 471	39 843	60 526	51,9%

Welferding Refoulement	177 308	154 016	151 402	177 837	181 117	1,8%
Réservoir ou château d'eau	100 685	104 504	106 034	122 894	117 102	-4,7%
Rés. Buchholz haut	48 385	52 779	53 447	51 596	41 412	-19,7%
Rés. Surpression 150m <sup>3</sup> Blies Guersviller	19 659	19 861	20 850	17 723	23 531	32,8%
Rés. Surpression 1000m <sup>3</sup> Frauenberg	22 407	22 308	21 086	17 713	20 930	18,2%
Rés. 750m <sup>3</sup> Foldersviller	10 234	9 556	9 517	8 300	10 083	21,5%
Rés. de Welferding			813	746	795	6,6%
Rés. du Buchholz bas			321	410	284	-30,7%
Rés. de Wiesviller				25 596	18 996	-25,8%
Rés. Zetting-Wiesviller				810	1 071	32,2%

## SARREINSMING-REMELFING

	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution 2022-2023 en %
Energie relevée consommée (kWh)	81 955	62 121	78 577	77 123	88 456	14,7%
Installation de reprise, de pompage	13 984	4 862	11 267	23 748	17 987	-24,3%
Surpresseur Remelfing, rue des Roses				12 548	8 695	-30,7%
Surpresseur Rémelfing	13 984	4 862	11 267	11 200	9 292	-17,0%
Installation de production	67 971	57 259	67 310	38 627	53 737	39,1%
Sarreinsming Exhaure	67 971	57 259	67 310	38 627	53 737	39,1%
Réservoir			11 038	14 748	16 732	13,5%
réservoir Sarreinsming			11 038	14 748	16 732	13,5%

Rappel : Ajout d'un nouveau surpresseur rue des Roses en 2022

## ROUHLING

	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution 2022-2023 en %
Energie facturée consommée (kWh)	393	444	421	451	438	-2,9%

**SARRALBE**

	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution 2022-2023 en %
<b>Energie relevée consommée (kWh)</b>	<b>1 705 990</b>	<b>1 807 777</b>	<b>1 750 101</b>	<b>1 709 742</b>	<b>1 642 629</b>	<b>-3,9%</b>
Surpresseur	2 353	6 319	10 224	3 942	3 617	-8,2%
Woustviller	1 472	1 303	1 257	726	502	-30,9%
Rotherspitz	881	5 016	8 967	3 216	3 115	-3,1%
Autres installations eau	789 363	840 679	814 034	790 669	790 262	-0,1%
Bâche Wittring + pompage	789 363	840 679	814 034	790 669	790 262	-0,1%
Installation de production	751 872	753 125	755 482	738 663	683 189	-7,5%
La Sarre	154 023	185 218	212 026	212 780	166 731	-21,6%
Forage 1bis Wittring	44 179	58 996	56 475	69 435	66 300	-4,5%
Forage 2bis Wittring	312 811	278 341	279 693	258 565	253 920	-1,8%
Forage 3 Wittring	240 859	230 570	207 288	197 883	196 238	-0,8%
Réservoir ou château d'eau	162 402	207 654	170 361	176 468	165 561	-6,2%
res. R5 Ernestviller	44 091	80 115	34 180	33 382	36 171	8,4%
res. R7 Guebenhouse	8 401	9 346	8 967	6 831	8 499	24,4%
res. R1 Herbitzheim	39 536	37 456	37 181	24 649	30 867	25,2%
res. R4 Hilsprich	473	210	235	198	241	21,7%
res. R2 Knopp Sarralbe	69 901	80 527	88 879	79 275	51 505	-35,0%
res. R6 Neufgrange			34 335	31 450	37 422	19,0%
res. R3 Remering			550	524	645	23,1%
res. R11 Wittring			214	159	211	32,7%

On peut noter :

- une baisse de 4,5% de la consommation énergétique sur le forage 1bis avec une baisse des volumes produits de 0,7%.
- une hausse de 8,4% de la consommation énergétique du pompage d'Ernestviller malgré une baisse de 14,5% du volume pompé
- une hausse de 24,4% de la consommation énergétique du réservoir de Guebenhouse (avec surpression) malgré une baisse de 10,0% du volume pompé.
- une hausse de 25,2% de la consommation énergétique du réservoir de Herbitzheim avec une hausse de 4,1% du volume pompé.
- une baisse de 35,0% de la consommation énergétique du réservoir du Knopp (avec surpression) avec une baisse de 0,5% du volume pompé.

## 1.9. Le budget annexe eau potable

### Les recettes d'exploitation

Recettes	2022 en €	2023 en €
Recettes d'exploitation	<b>2 450 224,30</b>	<b>1 523 253,22</b>
- Travaux		
- Surtaxe eau potable C/7068	2 193 991,31	1 269 692,18
- location diverses équipements techniques C/7083	90 411,89	116 610,09
- remboursement de frais C/7087		
- autres produits de gestion courante C/75	21 403,20	18 862,77
- autres produits d'activités annexes C/7088	2 960,55	1 272,88
- produits financiers C/7688	6,32	0
- produits exceptionnels C/77	138 676,82	113 129,86
- reprise sur provisions C/78	0,00	1 182,55
- Autres		
- Remboursement		
- Atténuations de charges C/013	2 774,21	2 502,89
Subventions d'exploitation C/74	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>2 450 224,30</b>	<b>1 523 253,22</b>

La diminution du montant des recettes versées au titre de la surtaxe eau potable s'explique pour les raisons suivantes :

- Modification, par avenant au contrat, des conditions de reversement de la surtaxe de l'ex Siers Sarralbe : 4 acomptes de 50% chacun versé en 2022 contre 3 acomptes en 2023.
- Calcul du montant des rattachements 2021 imputés sur l'exercice 2022 (ne tenait pas compte des montants de l'ex Siers Sarralbe, la compétence ayant été prise au 01/01/2022).

### Les investissements engagés en 2023

Investissements engagés en 2023	Montant total €HT
frais études	38 467,00
Aménagement bâtiment d'exploitation (sécurisation divers sites, clôture réservoir)	72 087,24
Renouvellement branchements isolés	45 981,06
travaux réseaux (C/21531)	565 742,02
travaux réseaux immo en cours (C/2315)	457 319,02
Rachat parcs compteurs C/21561	636 985,00
constructions (étanchéité réservoirs)	84 460,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 901 041,34</b>

Commentaire :

Rachat parc compteurs à Veolia dans le cadre de la fin des 5 contrats de DSP au 31/12/2023 pour un montant total de 636 985,00 €.

### Etat de la dette du service

L'état de la dette au 31 décembre 2023 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2022	2023
Encours de la dette au 31 décembre	404 746,19	326 493,97
Montant remboursé durant l'exercice	113 249,83	86 843,92
- <i>dont en capital</i>	101 653,91	78 252,22
- <i>dont en intérêts</i>	11 595,92	8 591,70

## Amortissements

Durant l'exercice, la Collectivité a réalisé les amortissements suivants :

Amortissements	Montant amorti en 2022	Montant amorti en 2023
Amortissement global	2 075 416,47	2 094 622,32
Subventions	524 938,37	525 625,37
<b>TOTAL</b>	<b>2 600 354,84</b>	<b>2 620 247,69</b>

## Opérations de coopération décentralisée

La Collectivité n'a pas participé à des opérations de coopération décentralisée (*article L1115-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales*).

## **ANNEXE 1 : Note d'information de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse**

---

Édition mars 2024  
CHIFFRES 2023

# Note d'information sur les redevances

## L'agence de l'eau vous informe



### POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

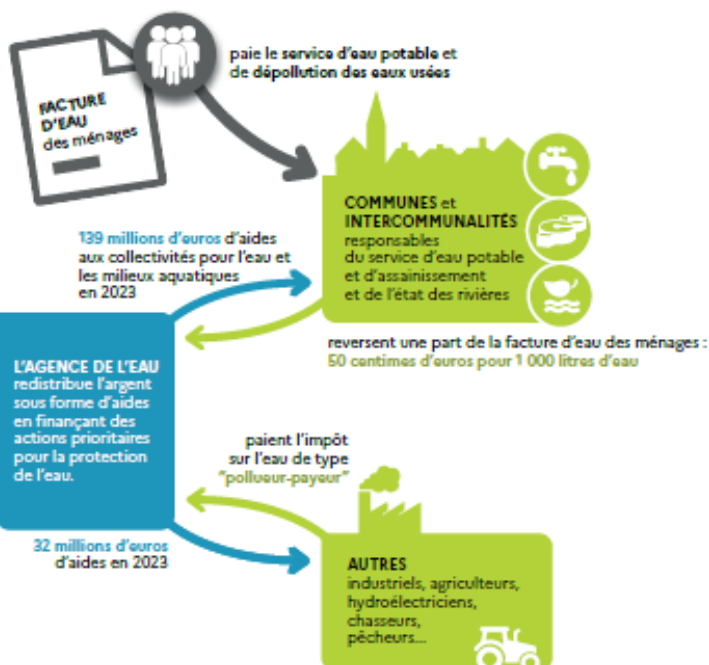
Vous pouvez retrouver le prix de l'eau de votre commune sur : [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)

#### Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau
- les contributions aux organismes publics et l'éventuelle TVA

Le prix moyen de l'eau en Rhin-Meuse est de **4,08 euros TTC par m<sup>3</sup>** (Sispea - données agrégées disponibles - 2021).

[https://services.eaufrance.fr/fichiers/SISPEA\\_video.mp4](https://services.eaufrance.fr/fichiers/SISPEA_video.mp4)



## NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Document à joindre au RPQS - Rapport annuel sur le prix et la qualité de service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose à la/au maire ou à la/au président-e de l'établissement public de coopération intercommunale l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité de service public (RPQS) destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. La/le maire ou La/le président-e de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la présente note d'information établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

RPQS > des réponses à vos questions : <https://www.services.eaufrance.fr/gestion/rpqs/vos-questions>

NOTE D'INFORMATION SUR LES REDEVANCES DE L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE  
Rapport annuel sur le prix et la qualité de service public de l'eau et de l'assainissement

Édition mars 2024

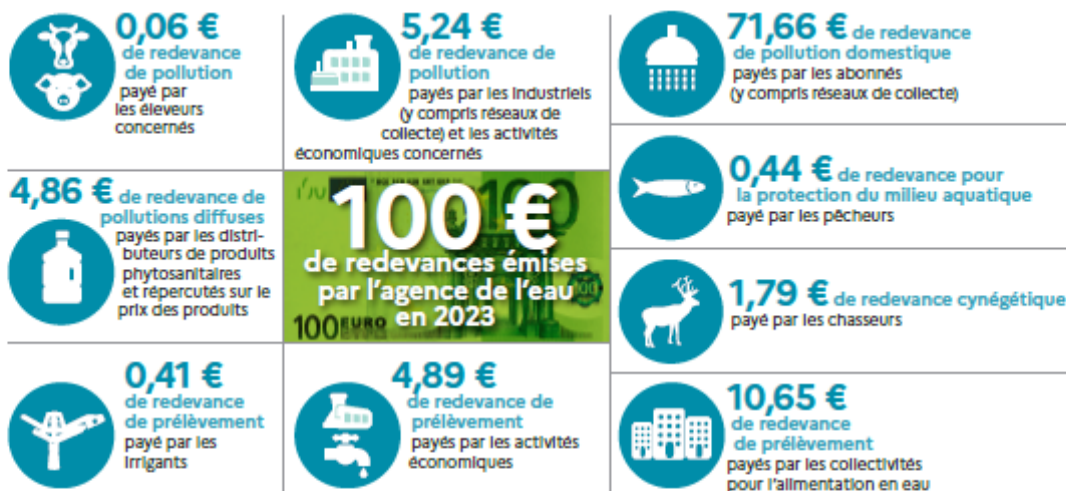
1

## D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2023 ?

En 2023, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) émises par l'agence de l'eau s'est élevé à plus de 160,08 millions d'euros dont plus de 131 millions en provenance de la facture d'eau.

### recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2023 ?  
(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Rhin-Meuse



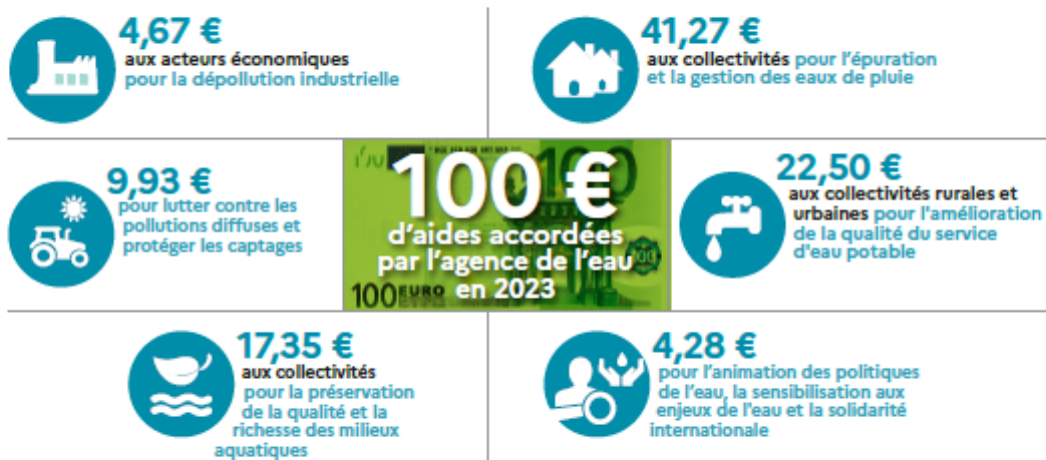
## À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

### interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2023 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2023) - source agence de l'eau Rhin-Meuse.



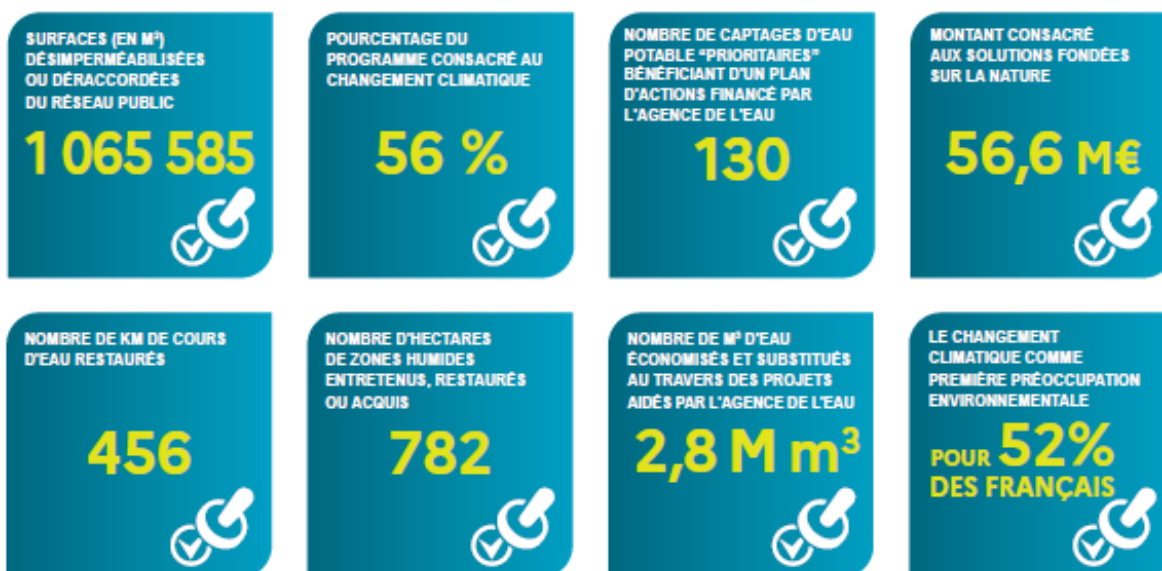
En 2023, ce sont 181,2 millions d'euros d'aides, soit 56 % des aides de l'agence de l'eau Rhin-Meuse, qui accompagnent des actions de lutte contre les effets du dérèglement climatique.



## ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE EN 2023

L'année 2023 marque la cinquième année du 11<sup>e</sup> programme d'intervention de l'agence de l'eau Rhin-Meuse et de son contrat d'objectif et de performance 2019-2024 signé avec l'État.  
Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

### EN 2023...



### PLAN D'ADAPTATION ET D'ATTÉNUATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Pour faire face aux effets et conséquences du changement climatique, le Comité de bassin Rhin-Meuse a validé en fin d'année 2023 son nouveau plan d'adaptation et d'atténuation au changement climatique dans le domaine de l'eau. Fruit d'un travail collectif de plusieurs mois ayant associé des membres des différents collèges du Comité de bassin, des représentants de l'État et de ses opérateurs et d'autres partenaires, **le plan pose clairement les enjeux "eau et climat" auxquels le bassin Rhin-Meuse doit d'ores et déjà faire face.** Ce plan est structuré autour de 10 objectifs pour une gestion résiliente et durable de la ressource en eau. En déclinaison de chaque objectif, il propose des mesures d'adaptation et/ou d'atténuation pour la gestion de l'eau tout en ambitionnant de rendre plus concret et opérationnel le panel d'actions pouvant être mis en œuvre.



### FONDS VERT, PLAN EAU, UN COUP D'ACCÉLÉRATEUR EN FAVEUR DES POLITIQUES DE L'EAU

Présenté le 31 mars 2023, le plan Eau gouvernemental et ses 53 mesures ont contribué à l'amplification des stratégies d'actions déjà déployées au titre du 11<sup>ème</sup> programme d'intervention de l'agence de l'eau tant sur le plan de la qualité de l'eau que sur le volet quantitatif. Une fois les déclinaisons du plan Eau précisées, avec notamment des crédits supplémentaires, et des adaptations des règles en vigueur (accès simplifié aux aides de sécurisation de l'alimentation en eau potable, accès élargi aux aides de projets de création ou réhabilitation des systèmes d'assainissement), l'agence de l'eau Rhin-Meuse s'est saisie pleinement de ces nouvelles opportunités en y intégrant de manière durable celles adoptées 1 an plus tôt à l'occasion de la sécheresse 2022. L'ensemble de ce dispositif complété par les aides du Fonds vert ont constitué une offre de financement sans précédent au profit des territoires et de leur transition écologique. Ce sont quelque 181,2 millions d'euros d'aides qui ont ainsi été attribués.

**LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN RHIN-MEUSE**



Agence de l'eau Rhin-Meuse  
 Rozérieulles - BP 30019  
 57161 Moulins-lès-Metz cedex  
 Tél. 03 87 34 47 00  
 agence@eau-rhin-meuse.fr

## Agence de l'eau Rhin-Meuse

2 bassins versants (partie française) : celui du Rhin, 24 000 km<sup>2</sup> (avec son affluent principal, la Moselle) et celui de la Meuse, 7 800 km<sup>2</sup>.

Un contexte international marqué, le plus transfrontalier des bassins français : 4 pays limitrophes (Suisse, Allemagne, Luxembourg, Belgique).

Le bassin s'étend sur 32 000 km<sup>2</sup> (6% du territoire national métropolitain) et compte 4,4 millions d'habitants, 8 départements et 3 230 communes.



Les 7 bassins hydrographiques métropolitains



Suivez l'actualité   
 de l'agence de l'eau Rhin-Meuse : [eau-rhin-meuse.fr](http://eau-rhin-meuse.fr)

**1964**

Première loi sur l'eau

**1 MISSION COMMUNE**

pour l'eau, la biodiversité et le littoral

**4 GRANDES PRIORITÉS**

Partager la ressource  
 Restaurer les cours d'eau  
 Agir pour les eaux littorales  
 Garantir le bon état des eaux

**1 600 AGENTS ENGAGÉS**


pour une expertise au service de l'eau, sur le territoire métropolitain

**2024**

L'eau, une priorité pour tous !

2024 marque pour les 6 agences de l'eau 60 années d'engagement pour l'eau.



Rendez-vous du 19 au 21 novembre au Salon des maires et des collectivités locales. 



Retrouvez toutes les ressources sur le site <https://lesagencesdeleau.fr>

